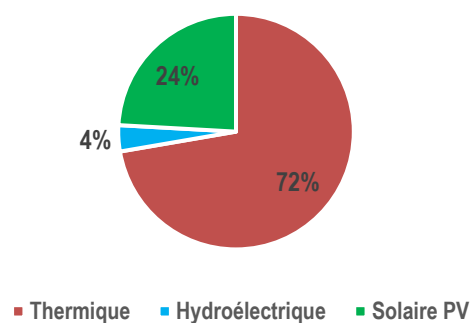
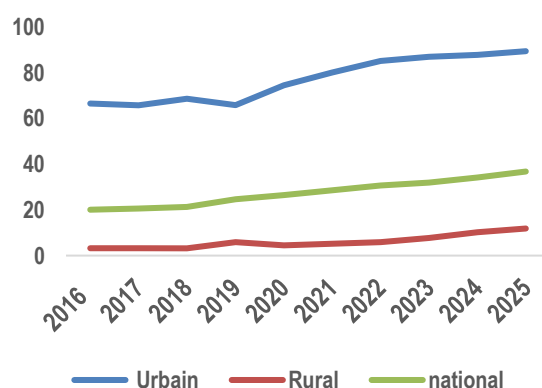
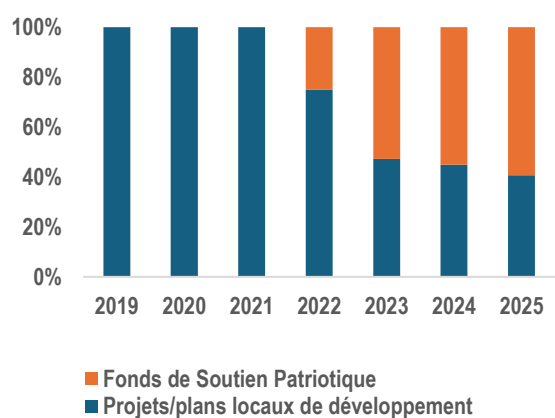
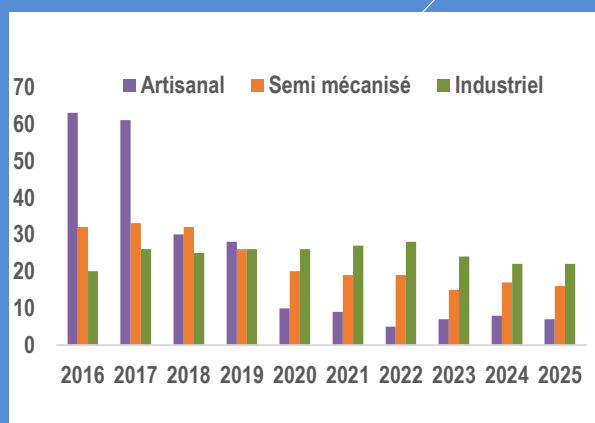




TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2025 DU MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES



AVANT PROPOS



Dans le contexte de la Révolution Progressiste Populaire (RPP), proclamée par le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat et la dynamique actuelle de la reconquête du territoire et de la refondation de la Nation, l'énergie, les mines et les carrières se positionnent comme des leviers essentiels et stratégiques au développement socio-économique du Burkina Faso.

Ces domaines de notre économie assument une responsabilité historique ; celle de soutenir la résilience de notre pays et de financer de manière souveraine le progrès socio-économique et le développement local.

A cet effet, les réformes audacieuses engagées par le Gouvernement, notamment la mise en œuvre du nouveau Code minier, l'encadrement rigoureux de l'exploitation artisanale d'une part, la conquête de la souveraineté énergétique, le déploiement de grands projets d'électrification périurbaine et rurale d'autre part, rendent indispensable la disponibilité d'une information statistique fiable, transparente et actualisée.

Aussi, la publication du tableau de bord 2025 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC) s'inscrit-elle dans cette dynamique. Issu d'un travail marqué par la rigueur dans le traitement et l'interprétation des données, ce document offre une vue d'ensemble des différentes évolutions des indicateurs majeurs au cours des dix (10) dernières années. Il présente et commente la situation en cours, les points saillants et fait l'illustration graphique des différentes évolutions des indicateurs.

Le tableau de bord rassemble, de manière synthétique et visuelle, les informations et indicateurs clés de performance. Il transmet les informations essentielles afin de faciliter la prise de décisions, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs fixés.

Je salue l'engagement constant et soutenu de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS), la collaboration soutenue des structures centrales, déconcentrées, rattachées et des structures d'autres départements ministériels ainsi que le secteur privé qui ont rendu possible l'édition de ce tableau de bord dans les délais impartis.

Tout en invitant l'ensemble des utilisateurs des statistiques de l'énergie, des mines et des carrières à s'approprier ces données, j'exprime le souhait que cet ouvrage joue pleinement son rôle d'aide à la prise de décisions pour une gestion plus transparente, patriotique et performante de nos ressources nationales.

Le Ministre de l'Énergie,
des Mines et des Carrières

Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Étoile



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
UNITES DE MESURE	9
CHIFFRES CLES.....	11
SECTION I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MINISTERE	12
1. RESSOURCES HUMAINES	13
1.1. Structures centrales et déconcentrées.....	13
1.2. Structures rattachées	15
2. RESSOURCES FINANCIERES	17
SECTION II : ENERGIE	19
3. ENERGIE ELECTRIQUE	20
3.1. Capacité de production	20
3.2. Besoin en énergie électrique.....	22
3.3. Production d'énergie électrique.....	24
3.4. Importation d'énergie électrique	26
3.5. Distribution/livraison d'énergie électrique	28
3.6. Consommation d'énergie électrique.....	30
3.7. Longueur du réseau de distribution.....	32
3.8. Localités électrifiées.....	34
3.9. Abonnement au réseau électrique	36
3.10. Taux d'électrification et de couverture.....	38
3.11. Consommation en combustibles et en lubrifiants des centrales thermiques de la SONABEL	40
4. HYDROCARBURES	42
SECTION III : MINES ET CARRIERES	44
5. ACTIVITES EXTRACTIVES.....	45
5.1. Titres miniers.....	45
5.1.1 Titres de substances de mines.....	45
5.1.2 Titres miniers de substances de mines (suite).....	47
5.1.3 Titres de substances de carrières	49
5.2. Production des substances de mines et carrières.....	51
5.2.1 Production des substances de mines.....	51
5.2.2 Production industrielle des substances de carrières	53
5.3. Biens et Services des sociétés minières	55
6 CONTRIBUTION DU SECTEUR MINIER A L'ECONOMIE	57
6.1 Contribution des mines et des carrières au PIB	57
6.2 Contribution des mines et des carrières au commerce extérieur	59

6.3	Recettes des mines et des carrières	61
6.4	Fonds minier de développement	63
	Synthèse méthodologique.....	I
	GLOSSAIRE	II
	ANNEXE 1 : Equipe technique d'élaboration du tableau de bord 2025 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.....	V
	ANNEXE 2 : REFERENCES D'ACCES AU TABLEAU DE BORD 2025 DU MEMC.....	VI

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnel des structures centrales et déconcentrées.....	14
Tableau 2 : Personnel des structures rattachées	16
Tableau 3 : Dotations budgétaires (millions de FCFA).....	18
Tableau 4 : Récapitulatif de la capacité de production nationale	21
Tableau 5 : Récapitulatif de la puissance de pointe.....	23
Tableau 6 : Récapitulatif de la production nationale d'énergie électrique en GWh.....	24
Tableau 7 : Récapitulatif des importations d'énergie électrique en GWh	26
Tableau 8 : Récapitulatif de la livraison d'énergie	29
Tableau 9 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique	31
Tableau 10 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique.....	33
Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées	35
Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés	37
Tableau 13 : Taux de couverture et d'électrification	38
Tableau 14 : Consommation des centrales	41
Tableau 15 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures	43
Tableau 16 : Titres de substances de mines valides	46
Tableau 17 : Les titres miniers des substances de mines octroyés	48
Tableau 18 : Titres de substances de carrières	50
Tableau 19: Production des substances de mines en 2025	52
Tableau 20: Production des substances de carrières.....	54
Tableau 21 : Achats de biens et services définis par l'arrêté.....	56
Tableau 22 : Valeur ajoutée des mines et des carrières au prix courant	58
Tableau 23 : Valeurs des exportations des industries extractives	60
Tableau 24 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat	62
Tableau 25 : Fonds Minier de Développement.....	64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Effectif du personnel par sexe	14
Graphique 2 : Effectif du personnel par tranche d'âge en 2025	14
Graphique 3 : Répartition de l'effectif 2025 par ancienneté.....	14
Graphique 4 : Evolution du personnel du métier « Mines et énergie »	14
Graphique 5 : Evolution de l'effectif du personnel du ministère par catégorie.....	14
Graphique 6 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2025	16
Graphique 7 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2025.....	16
Graphique 8 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2025.....	16
Graphique 9 : : Répartition du Personnel des Sociétés d'Etat (SE) par catégorie en 2025	16
Graphique 10 : Evolution de l'effectif total du personnel des EPE.....	16
Graphique 11 : Evolution de l'effectif total du personnel des sociétés d'Etat	16
Graphique 12 : Evolution et répartition de l'ensemble des dotations du MEMC (en millions de FCFA)	18
Graphique 13 : Evolution de la dotation budgétaire hors financement extérieures (en millions de FCFA)	18
Graphique 14 : Evolution de la dotation et de l'exécution du budget hors financement extérieur (millions de FCFA)	18
Graphique 15 : Evolution de la dotation budgétaire sur financement extérieure (millions de FCFA)	18
Graphique 16 : Evolution de la dotation et l'exécution des transferts courants (millions de FCFA)	18
Graphique 17 : Puissance totale installée	21
Graphique 18 : Puissances totales installées par type	21
Graphique 19 : Puissance installée par type de centrale 2025.....	21
Graphique 20 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe	23
Graphique 21 : Evolution de la puissance de pointe annuelle	23
Graphique 22 : Evolution de la production nationale d'énergie électrique.....	25
Graphique 23 : Evolution de la production d'énergie électrique par source	25
Graphique 24 : Evolution de la production d'énergie électrique de source thermique GWh	25
Graphique 25 : Production d'énergie électrique par source en 2025.....	25
Graphique 26 : Importations d'énergie électrique en GWh	27
Graphique 27 : Part des importations par pays d'origine en 2025	27
Graphique 28 : Evolution des importations d'électricité par pays.....	27
Graphique 29 : Energie livrée à la distribution	29
Graphique 30 : Livraison d'électricité par les	29
Graphique 31 : Evolution du ratio énergie livrée et produite.....	29
Graphique 32 : Electricité totale vendue (GWh).....	31
Graphique 33 : Electricité vendue par type	31
Graphique 34 : Répartition de la consommation par	31
Graphique 35 : Consommation d'énergie électrique par région en 2025 (GWh).....	31
Graphique 36 : Evolution de la longueur du réseau des deux dernières années (km).....	33
Graphique 37 : Evolution de la longueur du réseau (km).....	33
Graphique 38 : Evolution du nombre de localités électrifiées.....	35
Graphique 39 : Evolution du nombre de nouvelles localités électrifiées.....	35
Graphique 40 : Répartition du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2025 par région.....	35
Graphique 41 : Evolution du nombre total d'abonnés	37
Graphique 42 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement	37
Graphique 43 : Evolution du nombre d'abonnés basse tension	37
Graphique 44 : Evolution du nombre d'abonnés moyenne et haute tension	37
Graphique 45 : Répartition des abonnées par région en 2025	37

Graphique 46 : Taux d'électrification national.....	39
Graphique 47 : Evolution du taux de desserte.....	39
Graphique 48 : Evolution du taux de couverture national.....	39
Graphique 49 : Taux de couverture par région en 2025.....	39
Graphique 50 : Taux d'électrification par région en 2025.....	39
Graphique 51 : Consommation en FUEL/DDO en	41
Graphique 52 : Consommation de Lubrifiants en Kg.....	41
Graphique 53 : Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh).....	41
Graphique 54 : Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)	41
Graphique 55 : Evolution des achats de produits.....	43
Graphique 56 : Evolution des achats de gaz en.....	43
Graphique 57 : Volume total d'hydrocarbures liquides vendus (milliers de m ³).....	43
Graphique 58 : Volume total gaz butane vendu (en milliers de m ³)	43
Graphique 59 : Evolution du nombre de titres de substances de mine par mode d'exploitation	46
Graphique 60 : Répartition des titres de substances de mines valides en 2025 par mode d'exploitation .	46
Graphique 61 : Répartition de titres de substances de mines valides en 2025 par type de substance	46
Graphique 62 : Répartition des autorisations d'exploitation artisanale par région en 2025.....	48
Graphique 63 : Evolution de l'ensemble des titres miniers octroyés par an	48
Graphique 64 : Permis d'exploitation industrielle.....	48
Graphique 65: Permis d'exploitation semi mécanisée	48
Graphique 66 : Répartition des carrières industrielles en production par région en 2025.....	50
Graphique 67 : Répartition des titres de substances de carrières par type de substance en 2025.....	50
Graphique 68 : Répartition des titres de substances de carrières en 2025	50
Graphique 69 : Evolution du nombre de carrières par type des principales substances.....	50
Graphique 70 : Evolution de la production d'or en tonne	52
Graphique 71 : Evolution de la production du minerai de zinc en millier de tonnes.....	52
Graphique 72 : Evolution de la production d'argent en tonne.....	52
Graphique 73 : Répartition de la production d'or en 2025 par type de production	52
Graphique 74 : Evolution de la production des substances de carrière (m ³).....	54
Graphique 75 : Evolution de la production du basalte (m ³).....	54
Graphique 76 : Evolution de la production des principales substances de carrières (m ³).....	54
Graphique 77 : Evolution de la production du sable (m ³).....	54
Graphique 78: Achats globaux de biens et services des sociétés minières et des sous-traitants (en millions FCFA).....	56
Graphique 79: Achats locaux de biens et services des sociétés minières et des sous-traitants (en millions FCFA).....	56
Graphique 80 : Proportion des achats globaux en 2025 selon la réglementation.....	56
Graphique 81 : Evolution des achats locaux selon la réglementation (en millions FCFA).....	56
Graphique 82 : Evolution de la valeur ajoutée au prix courant des industries extractives en milliards de FCFA.....	58
Graphique 83 : Evolution du cours moyen de l'Or en \$US /Once	58
Graphique 84 : Evolution de la part (%) des industries extractives au prix courant dans le PIB.....	58
Graphique 85 : Exportation d'or et d'argent en milliards FCFA.....	60
Graphique 86 : Evolution des exportations d'or et de zinc en milliards FCFA.....	60
Graphique 87 : Contribution de l'or aux exportations en pourcentage	60
Graphique 88 : : Evolution des recettes du secteur par.....	62
Graphique 89 : Evolution des droits proportionnels.....	62
Graphique 90 : Evolution des recouvrements des recettes des mines et carrières.....	62

Graphique 91 : : Répartition du FMD en 2025	64
Graphique 92 : Evolution de la répartition du FMD	64
Graphique 93 : Evolution du FMD	64

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABER	: Agence burkinabè de l'électrification rurale
AES	: Confédération des Etats du Sahel
ANEREE	: Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BCMP	: Bureau comptable matière principale
BNAF	: Brigade nationale anti-fraude de l'or
BT	: Basse tension
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
CIDPH	: Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures
CM	: Chargé de mission
COOPEL	: Coopérative d'électricité
CT	: Conseiller technique
DAD	: Direction des archives et de la documentation
DAJC	: Direction des affaires juridiques et du contentieux
DCRP	: Direction de la communication et des relations presses
DDII	: Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DDO	: Distillated diesel oil
DGC	: Direction générale des carrières
DGCM	: Direction générale du cadastre minier
DGD	: Direction générale des douanes
DGE	: Direction générale de l'énergie
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGMG	: Direction générale des mines et de la géologie
DGTCP	: Direction générale du trésor et la comptabilité publique
Dircab	: Directeur de cabinet
DMP	: Direction des marchés publics
DREMC	: Directions régionales de l'énergie, des mines et des carrières
DRH	: Direction des ressources humaines
DSI	: Direction des services informatiques
EPE	: Etablissement Public de l'Etat
FE	: Fonds d'équipement
FIE	: Fonds d'intervention pour l'environnement
FMD	: Fonds minier de développement
HT	: Haute tension
IDEM	: Inspection de l'énergie et des mines
INS	: Institut national de la statistique et de la démographie
ITS	: Inspection technique des services
MEMC	: Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MT	: Moyenne tension
ND	: Non disponible
PIB	: Produit intérieur brut

PIE	: Producteur indépendant d'électricité
PEISC	: Permis d'exploitation industrielle de substance de carrière
RPP	: Révolution Progressiste Populaire
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONASP	: Société nationale des substances précieuses
SOPAMIB	: Société de participation minière du Burkina
SE	: Société d'Etat
SP/CLPI	: Secrétariat permanent du contenu local et la promotion des investissements
SP/CTNM-FMD	: Secrétariat permanent de la commission nationale des mines et du fonds minier de développement
SP-ITIE	: Secrétariat permanent de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
TM	: Trésorerie ministérielle

UNITES DE MESURE

g	: Gramme
GW	: GigaWatt
GWh	GigaWatt heure
kg	: Kilogramme
km²	: Kilomètre carré
kW	: kilowatt
kWh	: kiloWatt heure
m³	: Mètre cube
MW	MégaWatt
MWc	MégaWatt crête
MWh	: MégaWatt heure
t	: Tonne
Wc	: Watt crête

RESUME EXECUTIF

Dans ce contexte mondial marqué par les crises géopolitiques, le Burkina Faso fait preuve d'une résilience exemplaire. Grâce aux efforts de reconquête territoriale et à l'accélération de la transition énergétique, les industries extractives et le secteur de l'énergie enregistrent un essor historique, s'imposant comme des piliers du développement économique du pays.

Cette position stratégique de l'énergie, des mines et des carrières interpelle sur la nécessité d'une planification rigoureuse basée sur des données statistiques fiables pour mieux orienter les décisions.

Complémentaire à l'annuaire statistique, le tableau de Bord 2025 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) vise à faciliter le suivi et l'évaluation des politiques publiques en analysant les indicateurs clés issus de l'annuaire. Structuré par thématique, ce document offre une vue d'ensemble périodique de la performance du secteur, à travers les volets institutionnels, énergétiques et miniers.

- **Ressources humaines et financières**

Le ministère enregistre une hausse de **12,4%** de son effectif dans les structures centrales et déconcentrées en 2025. En ce qui concerne le budget du MEMC, il a connu une réduction de **39,3%**, avec une contraction des dépenses en capitaux **62,7%**. Quant aux transferts courants au profit des structures rattachées, ils ont connu une baisse de **49,2%**, avec un taux d'exécution de **100%**.

- **Energie électrique et hydrocarbure**

La puissance nominale installée s'est accrue de **10,9 MW**, passant de **678,4 MW** en 2024 à **689,3 MW** en 2025. La production nationale d'électricité est passée de **1 419,1 GWh** en 2024 à **1 657,4 GWh** en 2025 soit une hausse de **16,8%**. Elle reste caractérisée par une prédominance des énergies de source thermique avec **72,5%**, contre **27,5%** pour les énergies renouvelables en 2025. Le taux d'accès à l'électricité est de **36,8%** en 2025 et caractérisé par une forte disparité entre les zones urbaines (**89,4%**) et rurales (**11,9%**).

Les importations d'énergie électrique sont en hausse de **12,7%** en 2025 par rapport à l'année 2024, elles représentent **48,0%** de la consommation nationale en 2025. Aussi les achats d'hydrocarbures sont de **2 277,1** milliers de tonnes métriques pour les hydrocarbures liquides et **222,5** milliers de tonnes métriques pour les hydrocarbures gazeux.

- **Titres miniers et production minière**

Dans le domaine minier, le nombre de titres de substance de mine valides passe de **324 titres** en 2024 à **291** en 2025 soit une baisse de **10,2%**. En revanche, les titres de substances de carrières valides restent constants à **99** titres en 2025.

La production industrielle de l'or baisse de **3,5%**, passant de **53,376 tonnes** en 2024 à **51,496 tonnes** en 2025. Néanmoins, la production totale nationale est en hausse de **49,4%**, passant de **60,771 tonnes** en 2024 à **90,804 tonnes** en 2025 ; due notamment à une performance record de **39,11 tonnes** issues de la production artisanale, faisant du Burkina Faso « le **4^e** pays producteur d'or en Afrique en 2025 après le Ghana, l'Afrique du Sud et le Mali »¹.

Le dynamisme du secteur minier est aussi porté par la diversité des substances de carrières mises en évidence par différents projets de recherche. Ainsi, la production des substances de carrières a atteint **2 130 850 m³** en 2025, en hausse de **90,9%**.

- **Contribution du secteur extractif à l'économie**

Les recettes globales de l'exploitation minière sont en hausse de **66,3%**, avec **983,6** milliards de FCFA en 2025. L'or demeure la principale composante des exportations nationales, représentant **91,5%** de la valeur totale des exportations du pays en 2025.

¹ Sources : Capmad.com, Goldmarket.fr et Agence Ecofin

CHIFFRES CLES

Désignation	Unité	2024 (A)	2025 (B)	Ecart /2024 (B-A)
ENERGIE				
Puissance installée	MW	678,4	689,3	10,9
Production nationale d'énergie électrique	GWh	1 419,1	1 657,4	238,3
Importation d'énergie électrique	GWh	1 357,8	1 530,4	172,6
Energie livrée à la distribution	GWh	2 661,4	3 036	374,6
Part des énergies renouvelables dans la production nationale	%	29,7	27,5	-2,2
Localités électrifiées	Nombre	1 328	1 440	112
Abonnés	Nombre	1 216 576	1 322 264	105 688
Taux de couverture électrique nationale	%	53,3	57,4	4,1
Taux d'électrification national	%	34,2	36,8	2,6
Taux d'électrification urbain	%	87,8	89,4	1,6
Taux d'électrification rural	%	10,2	11,9	1,7
MINES ET CARRIERES				
Mines industrielles en production	Nombre	13	15	2
Emplois directs dans les sociétés minières en exploitation	Nombre	18 247	21 607	3 360
Carrières industrielles en exploitation	Nombre	35	40	5
Emplois directs dans les sociétés de carrières industrielles en exploitation	Nombre	862	1 079	217
Production d'or	Tonnes	60,771	90,804	30,033
Production de substance de carrières	Mètre cube	1 116 397	2 130 850	1 014 453
Achats de biens et services des sociétés minières et sous-traitants	Millions de FCFA	1 237 445,0	1 500 998,9	263 553,9
Proportion des achats locaux des sociétés minières et sous-traitants	%	57,2%	64,0%	6,8
Recettes minières	Millions de FCFA	591 414	983 626	392 212
Fonds Miniers de Développement	Millions de FCFA	56 419	85 721	29 302
Contribution du secteur extractif aux exportations	%	82,4	91,5	9,1

SECTION I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MINISTERE

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. Structures centrales et déconcentrées

Points saillants :

- ❖ Accroissement de **20,3%** du personnel métier « **mine et énergie** »
- ❖ **82,8%** du personnel de moins de 10 ans d'ancienneté dans l'effectif total

Commentaire :

L'effectif du personnel des structures centrales et déconcentrées du Ministère est de **570** agents en 2025, contre **507** en 2024, soit un accroissement de **12,4%**. Le personnel masculin représente **75,4%** contre **24,6%** de femmes en 2025.

Le personnel dont l'âge est compris entre 30 à 50 ans représente **79,1%** de l'effectif total. Selon l'ancienneté, **44,7%** de l'effectif du personnel ont moins de 5 ans de service et **38,1%** ont une ancienneté comprise en 5 à 9 ans. Ainsi, la tranche d'ancienneté de moins de 10 ans représente **82,8 %**.

Le personnel métier « **Mines et énergie** » est passé de 138 en 2024 à 166 agents en 2025, soit un taux d'accroissement de 20,3%. En 2025, ce personnel représente **29,1%** de l'effectif des structures centrales et déconcentrées avec une représentativité de **12,7%** de femmes.

Note méthodologique

Structure du personnel : la répartition du personnel selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté.

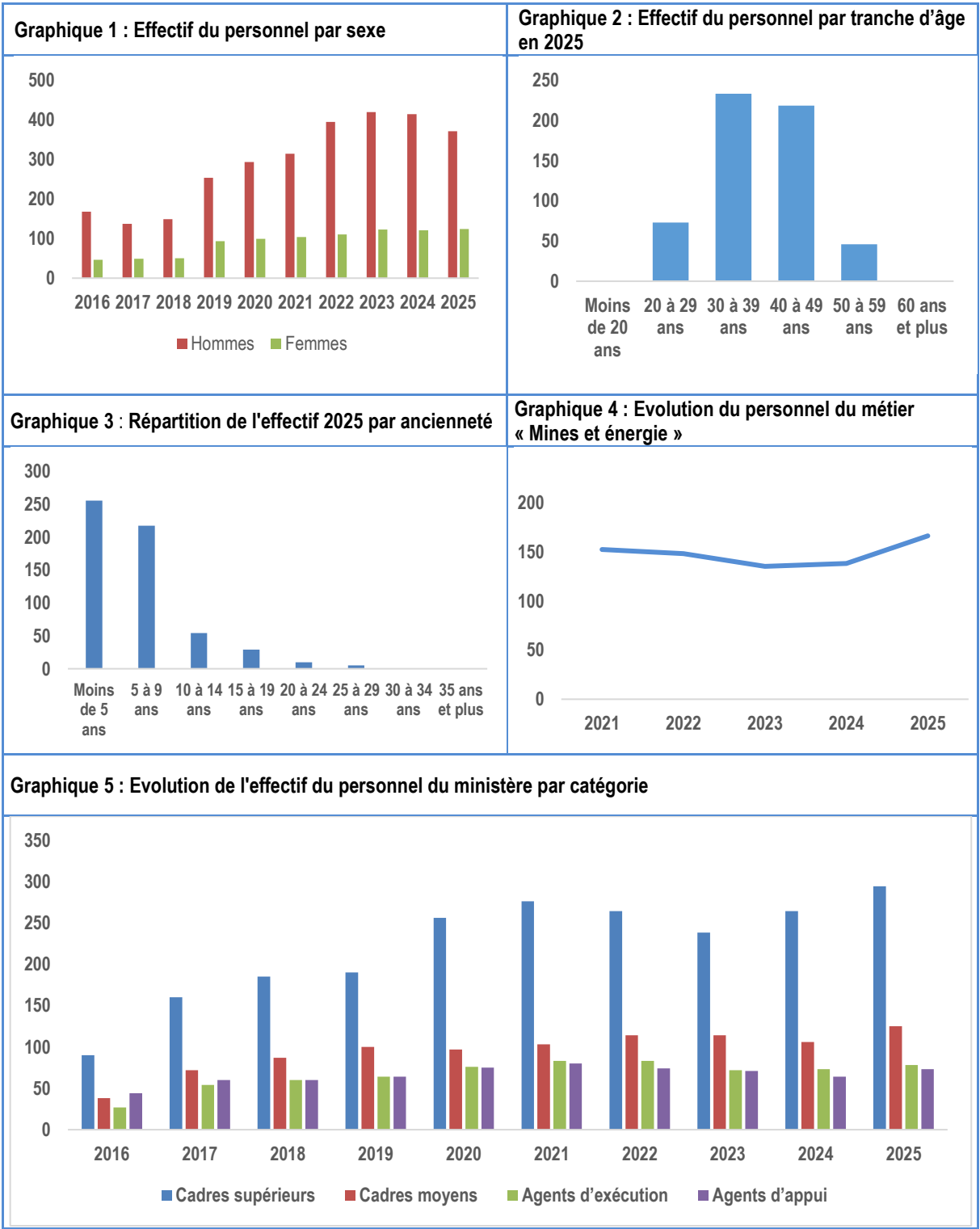
Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage.

Le métier « Mines et énergie » est composé de deux familles d'emplois. La famille d'emplois « Géologie et mines » (Ingénieurs de conception, ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs en géologie et mines) et la famille d'emplois « Energie » (Ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie) conformément au **décret N°2025-0953/PRES/PM/MFPTPS/MEF du 22 juillet 2025**, portant répertoire interministériel des métiers de l'Etat.

Tableau 1 : Personnel des structures centrales et déconcentrées

Sexe	Effectif 2025	Proportion (%)	Variation2025/2024 (%)
Effectif total	570	-	12,4
Hommes	430	75,4	13,5
Femmes	140	24,6	8,2
Personnel métier « mine et énergie »	166	29,1	20,3
Personnel féminin « mine et énergie »	21	12,7	-

Source : Annuaire statistique, 2025



1.2. Structures rattachées

Points saillants :

- ❖ 19,7% de personnel féminin dans les structures rattachées
- ❖ 60,8% de cadres supérieurs dans les EPE
- ❖ Hausse de 17,4% de l'effectif des EPE

Commentaire :

Au 31 décembre 2025, l'effectif global des structures rattachées du ministère est de **2 746** avec un accroissement de **17,4%** par rapport à l'année 2024 dû à une hausse des effectifs de la SONABEL et du BUMIGEB respectivement de **18,4%** et **14,1%** et l'opérationnalisation de la SOPAMIB avec **18** agents en 2025.

Le personnel féminin des structures rattachées représente **19,7%** de leur effectif. L'ANEREE et la SONASP ont les plus forts taux de représentativité des femmes, soit respectivement **34,8%** et **22,9%**.

Le nombre de cadres supérieurs des EPE (ABER, ANEREE) représente **60,8%** de leur effectif total tandis que le personnel d'appui et de soutien (agents d'exécution et agents d'appui) est de **17,5%**.

Note méthodologique

Structure du personnel : la part du personnel selon le sexe, l'âge et le statut

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) / valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

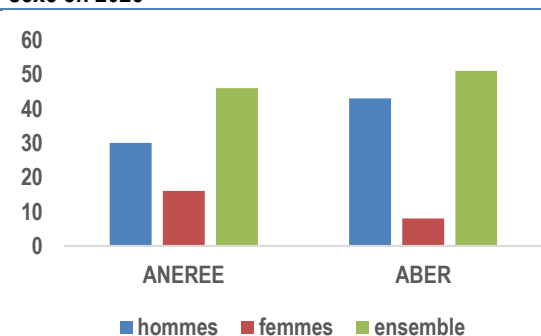
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 2 : Personnel des structures rattachées

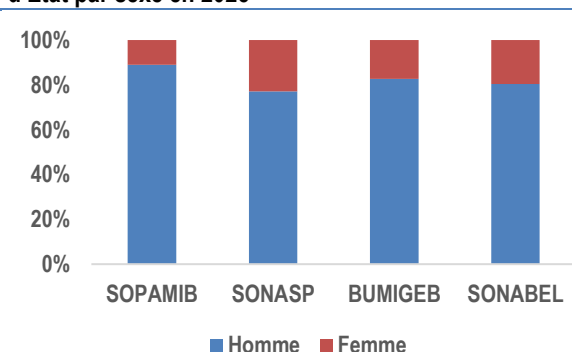
	Effectif en 2025	Pourcentage des femmes	Variation (%) 2025/2024
BUMIGEB	243	17,3	14,1
SONASP	61	22,9	-1,6
SONABEL	2 327	19,7	18,4
ANEREE	46	34,8	-4,2
ABER	51	19,6	0,0
SOPAMIB	18	11,1	-
Ensemble du personnel	2 746	19,7	17,4

Source : Annuaire statistique, 2025

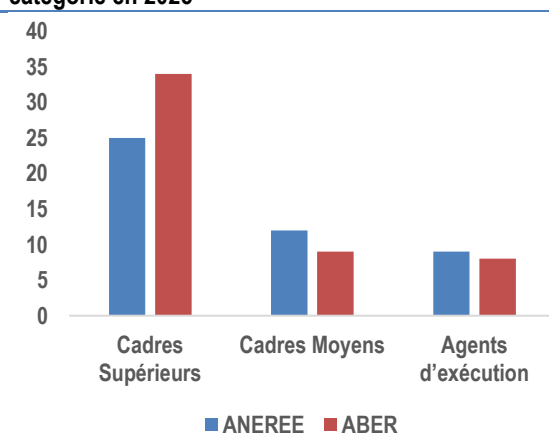
Graphique 6 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2025



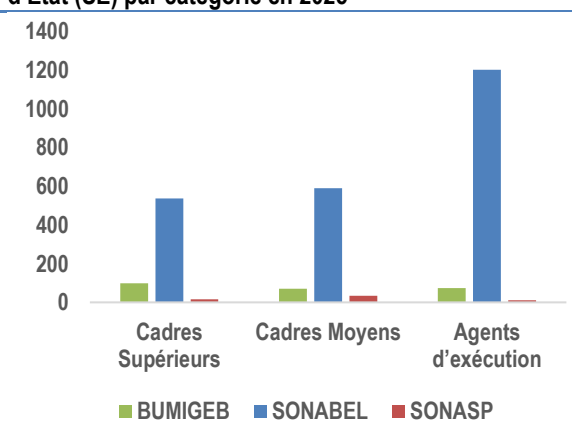
Graphique 7 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2025



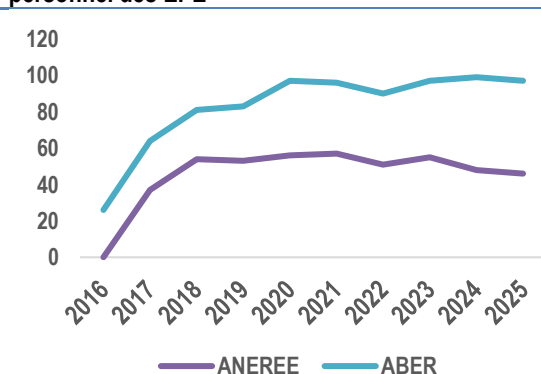
Graphique 8 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2025



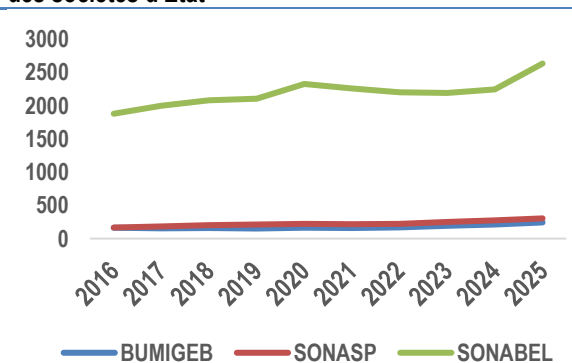
Graphique 9 : Répartition du Personnel des Sociétés d'Etat (SE) par catégorie en 2025



Graphique 10 : Evolution de l'effectif total du personnel des EPE



Graphique 11 : Evolution de l'effectif total du personnel des sociétés d'Etat



2. RESSOURCES FINANCIERES

Points saillants :

- ❖ Baisse de **39,3%** de la dotation budgétaire hors financement extérieur
- ❖ Baisse de **60,9%** des dotations en transferts courants
- ❖ **100%** d'exécution des dépenses en capital hors financement extérieur

Commentaire :

La dotation budgétaire hors financement extérieur du ministère est en baisse de **14,4%** en moyenne par an de 2021 à 2025. Elle est passée de **11 820 millions de FCFA** en 2024 à **7 171 millions de FCFA** en 2025, soit une régression de **39,3%**.

Le taux d'exécution du budget hors financement extérieure est de **94,4%** en 2025. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **676 millions de FCFA** sur une prévision budgétaire de **935 millions de FCFA**, soit un taux d'exécution de **72,3%**. Sur une dotation budgétaire en dépense en capital de **1 241 millions de FCFA**, le taux d'exécution en 2025 est de **100%**.

La dotation budgétaire du ministère sur financement extérieure est passée de **27 516 millions de FCFA** en 2024 à **75 895 millions de FCFA** en 2025, soit un accroissement de **175,8%**.

Les dotations de transferts courant aux structures rattachées sont passées de **3 452 millions de FCFA** en 2024 à **1 346,4 millions de FCFA en 2025**, soit une baisse de **60,9%**, due à la suppression des subventions au profit de la SONASP et du BUMIGEB. Le taux d'exécution des transferts courants est de **100% en 2025**.

Note méthodologique

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant $(1/n-1)-1$), n étant le nombre d'années

Taux d'exécution= dépenses exécutées / dotations

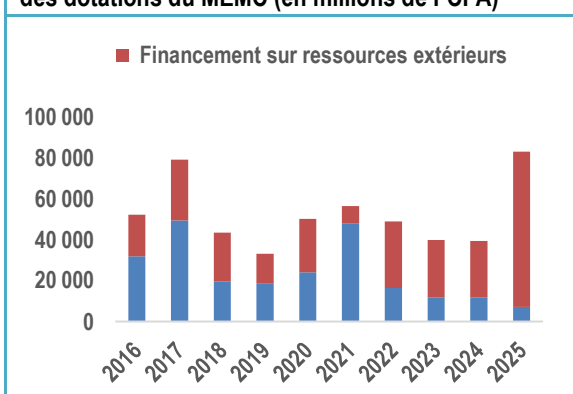
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 3 : Dotations budgétaires (millions de FCFA)

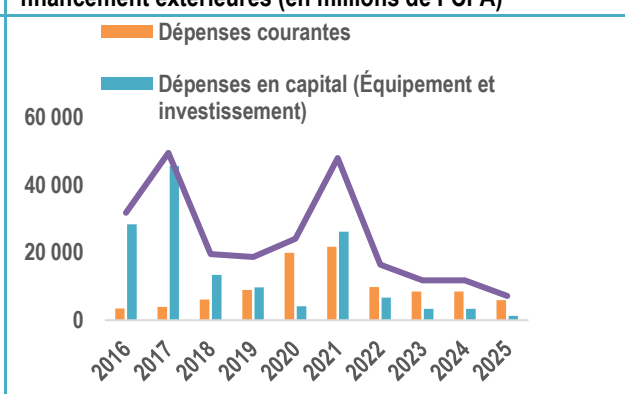
	Dotation du Budget 2025	Exécution du Budget 2025	Taux d'exécution (%)
Financement hors extérieur	7 171	6 772	94,4
Dépenses courantes (1)	5930	5 531	93,3
<i>Personnel</i>	2 090	2 090	100
<i>Fonctionnement</i>	935	676	72,3
<i>Transferts courants</i>	2 905	2 765	100
Dépense en capital	1 241	1 241	100
Financement extérieur	75 895	-	-
<i>Subventions</i>	13 359	-	-
<i>Prêts</i>	62 536	-	-

Source : Annuaire statistique, 2025

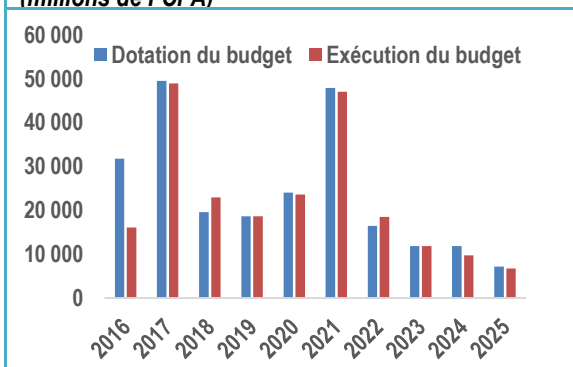
Graphique 12 : Evolution et répartition de l'ensemble des dotations du MEMC (en millions de FCFA)



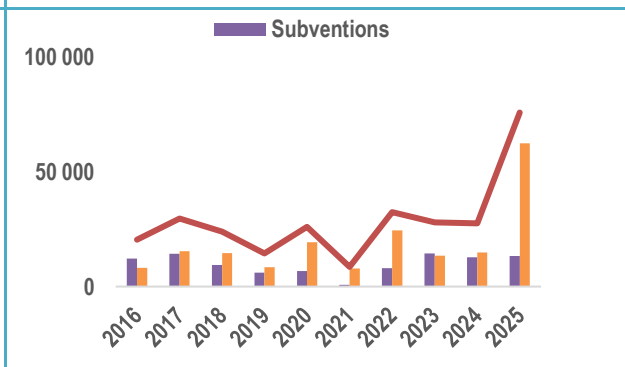
Graphique 13 : Evolution de la dotation budgétaire hors financement extérieures (en millions de FCFA)



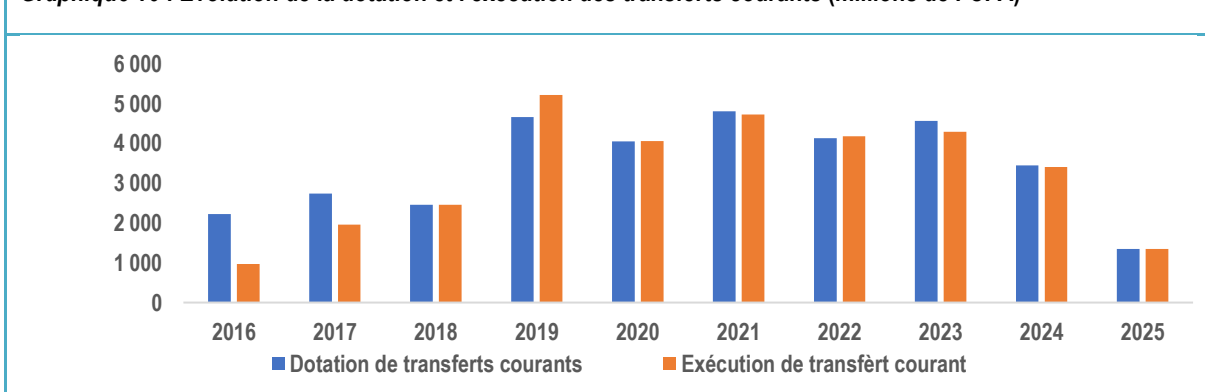
Graphique 14 : Evolution de la dotation et de l'exécution du budget hors financement extérieur (millions de FCFA)



Graphique 15 : Evolution de la dotation budgétaire sur financement extérieure (millions de FCFA)



Graphique 16 : Evolution de la dotation et l'exécution des transferts courants (millions de FCFA)



SECTION II : ENERGIE

3. ENERGIE ELECTRIQUE

3.1. Capacité de production

Points saillants :

- ❖ Hausse de **1,6%** de la puissance totale installée
- ❖ Hausse de **2,6%** de la puissance solaire installée

Commentaire :

Le nombre de centrales en service tout type confondu est de **57** en 2025 contre **54** en 2024, soit une hausse de **5,6%**.

Le taux d'accroissement moyen annuel de la puissance installée est de **8,7%** sur la période 2016-2025. Entre 2024 et 2025, la puissance nominale installée est passée de **678,5 MW** à **688,2 MW**, soit une augmentation de **1,4%**.

La puissance solaire photovoltaïque installée sur le plan national est passée de **228,0 MWc** en 2024 à **233,7 MWc** en 2025, soit une hausse de **2,6%**. Cette hausse est portée essentiellement par la mise en service de la centrale solaire de **Dori (6 MWc)**. Toutefois, la capacité des mini-centrales ABER est passée de **0,56MWc** à **0,44MWc**.

La puissance thermique et hydroélectrique installée est passée de **450,5 MW** à **454,5 MW** en 2025, soit une hausse **0,9%**. Les 4 MW additionnelles proviennent des groupes tractables.

La puissance thermique représente **61,0%** de la puissance totale installée en 2025. Elle est passée de **415,9 MW** en 2024 à **419,9 MW** en 2025.

Note méthodologique

La puissance installée : la somme de toutes les puissances nominales des centrales installées

La puissance installée hors solaire : la somme totale des puissances nominales des centrales thermiques et hydroélectrique

Puissance nominale : la capacité théorique de production

Puissance solaire photovoltaïque : la capacité théorique de production des centrales solaires

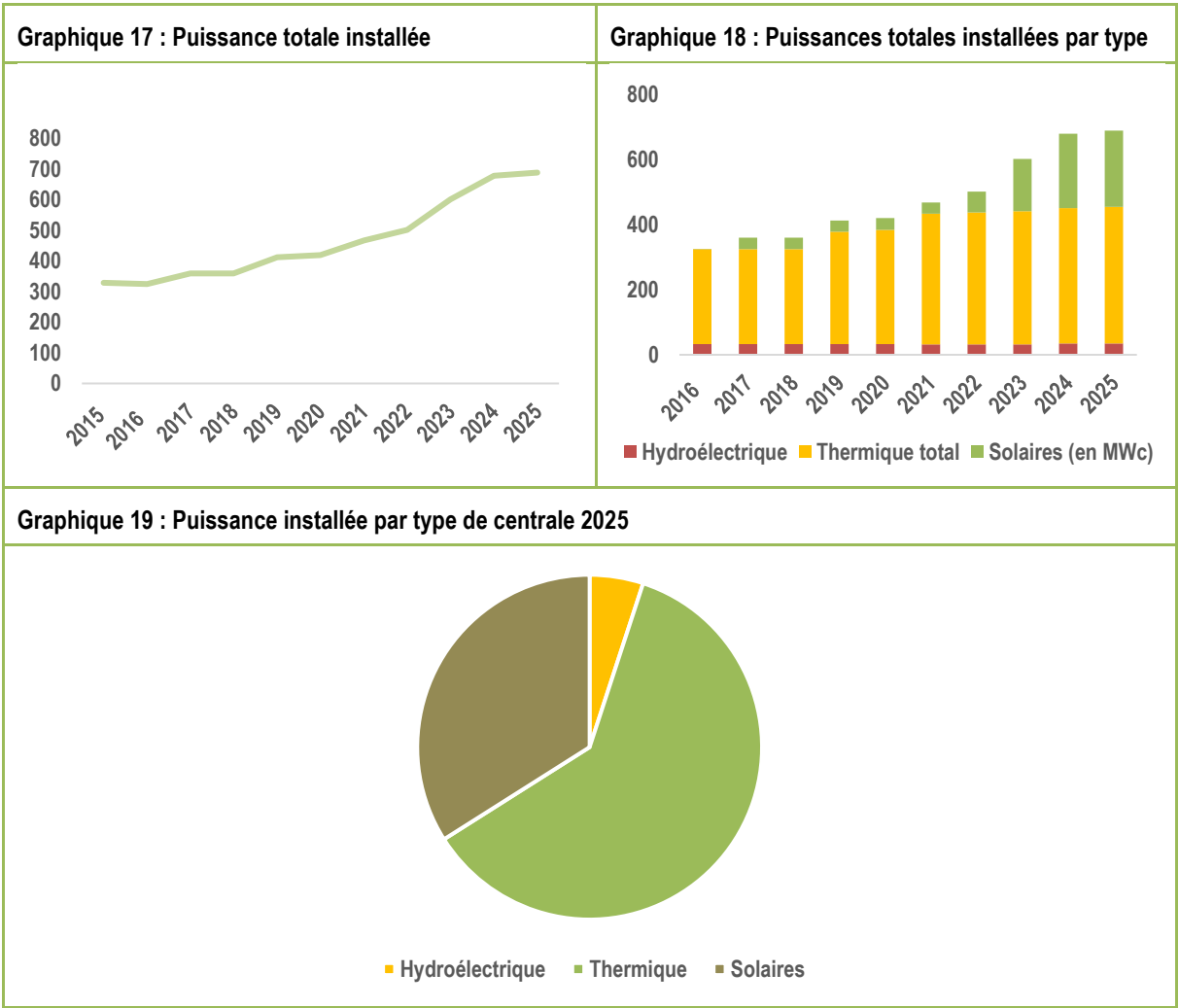
TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant $(1/n-1)-1$), n étant le nombre d'années

Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100)

Tableau 4 : Récapitulatif de la capacité de production nationale

	2025	TAMA (%)	Variation (%) 2025/2024
Puissance totale installée en MW	688,2	8,7 (2025/2016)	1,6
Puissance thermique installée en MW	419,9	3,8 (2025/2016)	0,9
Puissance hydroélectrique installée en MW	34,6	-	0
Puissance solaire installée en MWc	233,7	26,8 (2025/2017)	2,6
Centrales en services	57	-	5,6

Source : Annuaire statistique, 2025



3.2. Besoin en énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Hausse de **40,4%** de l'offre à la pointe
- ❖ Déficit de **8,4%** de l'offre par rapport à la demande à la pointe
- ❖ Hausse de **6,3%** de la pointe annuelle.

Commentaire :

La demande maximale (puissance de pointe) enregistrée sur le Réseau National Interconnecté (RNI) en 2025 est de **607 MW** contre **571 MW** en 2024, soit une hausse de **6,3%**.

L'offre à la pointe est passée de **399 MW** en 2024 à **560 MW** en 2025 soit une augmentation de **40,4%**.

L'accroissement de l'offre à la pointe est de **9,9%** en moyenne annuelle sur la période 2018-2025.

L'offre à la pointe en 2025 est de **560 MW** contre une demande de **607 MW**, entraînant un déficit de **8,4%** en baisse comparé au **30%** observé en 2024.

Note méthodologique

Puissance de pointe : la puissance maximale instantanée enregistrée du réseau sur une période.

TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant $(1/n-1)-1$), n étant le nombre d'années

Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100

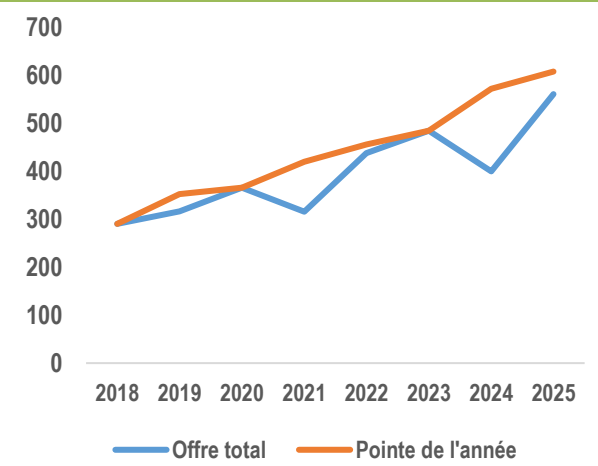
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025

Tableau 5 : Récapitulatif de la puissance de pointe

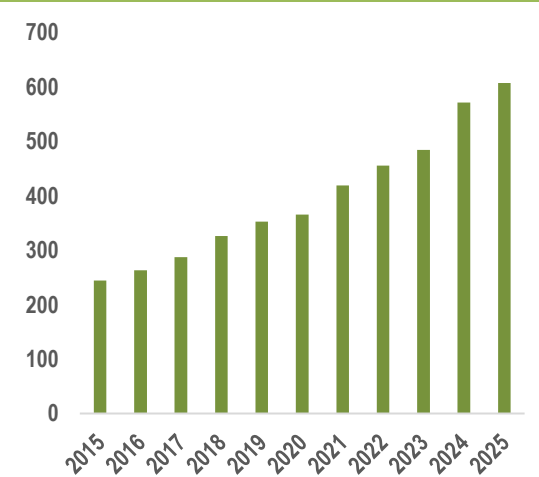
	En 2025 (en MW)	Variation (%) 2025/2024	TAMA (%) 2025/2018
Offre totale	560	40,4%	9,9
Pointe de l'année	607	6,3%	9,7

Source : Annuaire statistique,2025

Graphique 20 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe



Graphique 21 : Evolution de la puissance de pointe annuelle



3.3. Production d'énergie électrique

Point saillant :

- ❖ Hausse de **16,8%** de la production nationale d'énergie électrique
- ❖ Baisse de **39,9%** de la production d'énergie hydroélectrique

Commentaire :

Le taux d'accroissement annuel moyen de la production nationale d'énergie électrique est **5,0%** sur la période 2016-2025.

La production nationale d'énergie électrique est passée de **1 419,1 GWh** en 2024 à **1 657,4 GWh** en 2025 soit une hausse de **16,8%**, portée principalement par la production thermique. En effet, la production thermique est passée de **998,3 GWh** en 2024 à **1 202,3 GWh** 2025, soit une hausse de **20,4%**. La production d'énergie électrique de sources renouvelables est passée de **420,8 GWh** en 2024 à **455 GWh** en 2025, soit une augmentation de **8,1%**, portée essentiellement par une hausse de **22,5%** de la production solaire photovoltaïque.

La production d'énergie électrique de sources renouvelables représente **27,8%** de la production nationale d'énergie électrique en 2025 en baisse de de **1,9** points de pourcentage dû notamment à la baisse de **39,9%** de la production hydroélectrique.

Note méthodologique

La production nationale d'électricité : constitue la production totale des centrales thermiques, hydroélectriques et solaires sur le territoire national.

Energie électrique de source thermique : Energie électrique produite par les moteurs fonctionnant à base de combustibles liquides, solides ou gazeux.

Energie hydroélectrique : Electricité produite par l'utilisation d'une source d'eau.

Energie solaire Photovoltaïque : Electricité produite par la conversion du rayonnement solaire grâce à des modules solaires.

PIE : Producteur indépendant d'électricité

Offre d'énergie électrique : Ensemble constitué de la production nationale et des importations.

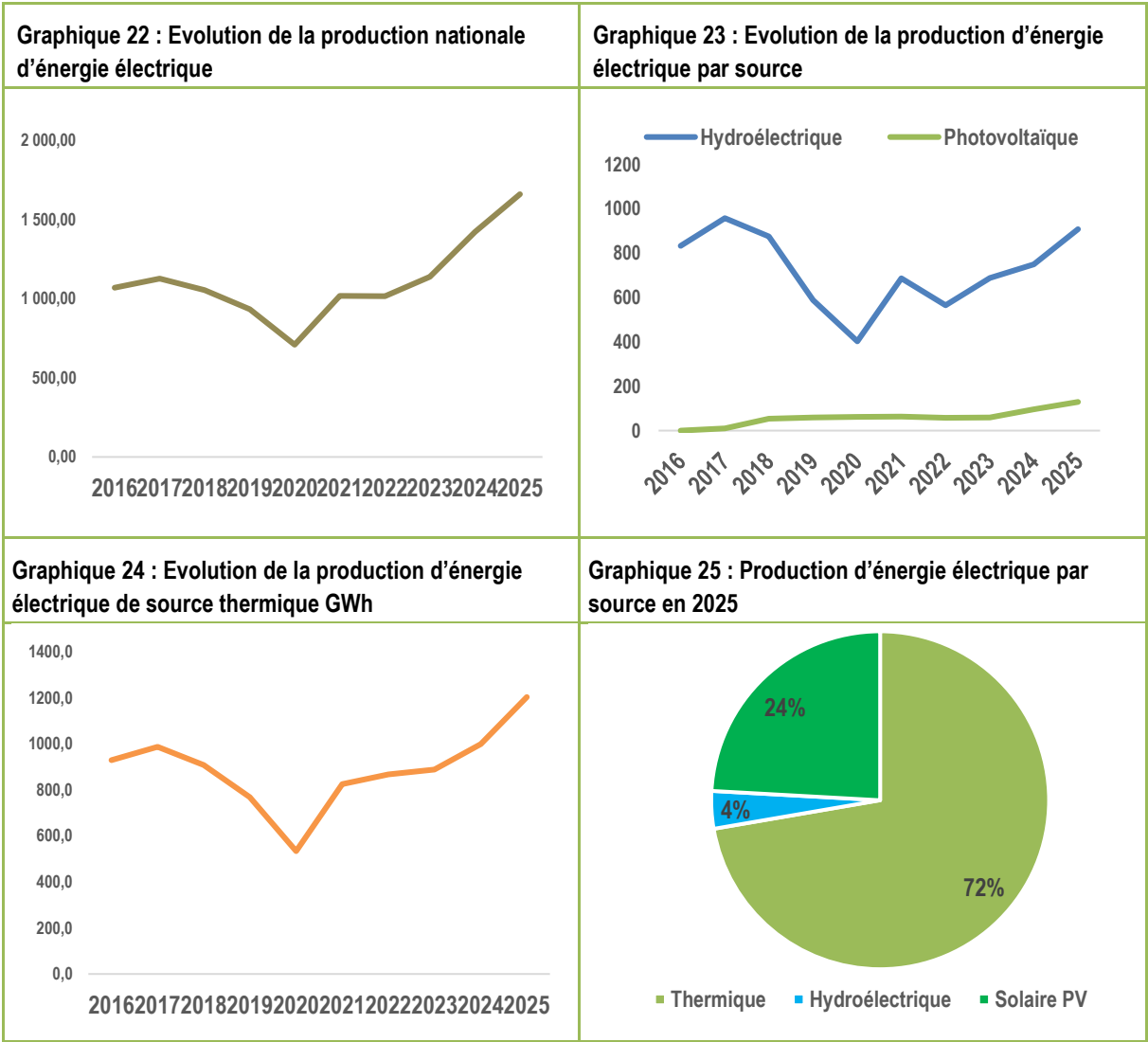
Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 6 : Récapitulatif de la production nationale d'énergie électrique en GWh

	En 2025	Variation (%) 2025/2024
Production nationale	1 657,4	16,8
Thermique	1 202,3	20,4
Production d'énergies renouvelables	455,0	8,1
<i>Solaire Photovoltaïque</i>	395,6	22,5
<i>Hydroélectrique</i>	59,5	-39,3

Source : Annuaire statistique, 2025



3.4. Importation d'énergie électrique

Point saillant :

- ❖ Hausse de **12,7%** des importations d'énergie électrique

Commentaire :

Les importations d'énergie électrique sont passées de **1 357,8 GWh** en 2024 à **1 530,4 GWh** en 2025, soit une hausse de **12,7%**. Elles représentent **48,0%** de l'offre nationale d'énergie électrique en 2025 contre **48,9%** en 2024.

Depuis 2019, le Ghana est le premier pays fournisseur d'énergie électrique avec une croissance moyenne annuelle de **12,7%**, contre **9,4%** et **-6,5%** respectivement pour le Togo et la Côte d'Ivoire. En 2025, les importations en provenance du Ghana représentent **77,3%** des importations totales, contre **22,1%** et **0,6%** respectivement pour la Côte d'Ivoire et le Togo.

Note méthodologique

Energie électrique importée : l'énergie électrique provenant des pays partenaires

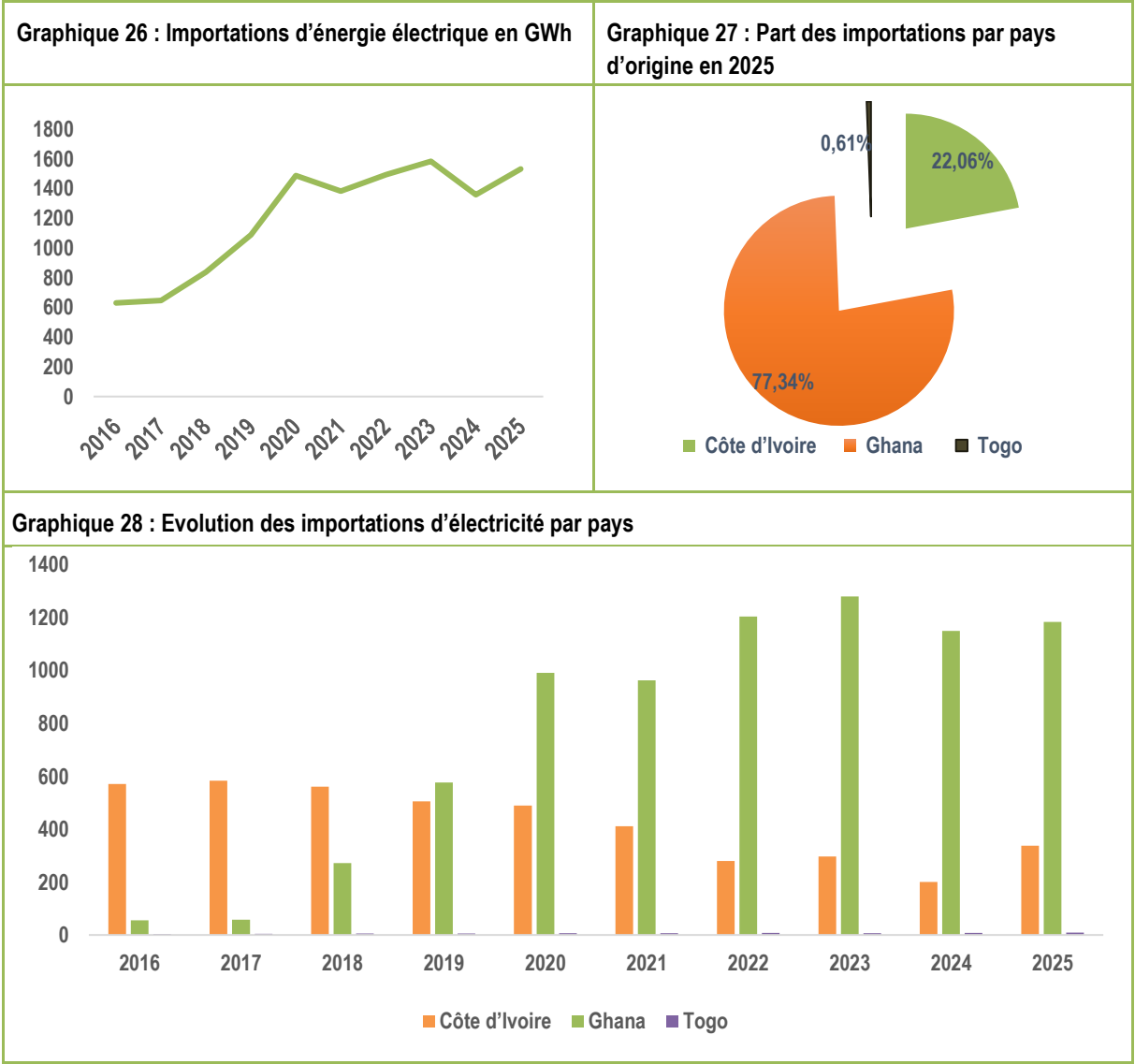
Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 7 : Récapitulatif des importations d'énergie électrique en GWh

	En 2025	Variation (%) 2025/2024	TAMA (%)
Côte d'Ivoire	337,6	68,1	-6,5
Ghana	1 183,5	3,0	12,7
Togo	9,3	18,7	9,4
Total	1 530,4	12,7	10,4

Source : Annuaire statistique, 2025



3.5. Distribution/livraison d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Hausse de **14,1%** de l'énergie livrée
- ❖ Baisse de **65,1%** de la durée moyenne des coupures

Commentaire :

De 2016 à 2025, l'énergie électrique livrée à la distribution croît en moyen annuel de **7,3%**. Elle est passée de **2 661,4 GWh** en 2024 à **3 036,0 GWh** en 2025, soit une hausse de **14,1%**. La livraison d'énergie électrique des coopératives est en baisse de **45,8%** entre 2024 et 2025, due aux transferts de certaines coopératives à la SONABEL.

La perte globale de distribution (pertes techniques et non techniques) est évaluée à **11,1%** en 2025, contre **11,4%** en 2024, soit un gain de **0,3** point de pourcentage.

La durée moyenne de coupures d'électricité passe de **358** à **125** heures respectivement en 2024 et 2025, soit une baisse de **65,1%** indiquant une amélioration de la coupure de la fourniture d'électricité. Sur la période 2016-2025, la durée moyenne de coupure est en hausse de **15,8%** en moyenne par an.

La fréquence moyenne d'interruption s'est établie à **98** en 2025 contre **146** en 2024, soit une baisse de **32,9%**. De 2020-2025, le taux d'accroissement annuelle de la fréquence moyenne d'interruption est de **3,1%**.

Note méthodologique

Energie livrée : énergie totale injectée sur le réseau de distribution

Taux de perte globale : $((\text{énergie livrée} - \text{énergie vendue}) / \text{énergie vendue}) * 100$

SAIDI : Indice de durée moyenne des interruptions du système

SAIFI : Indice de fréquence moyenne des interruptions du système

Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / \text{exposant}$, n étant le nombre d'années

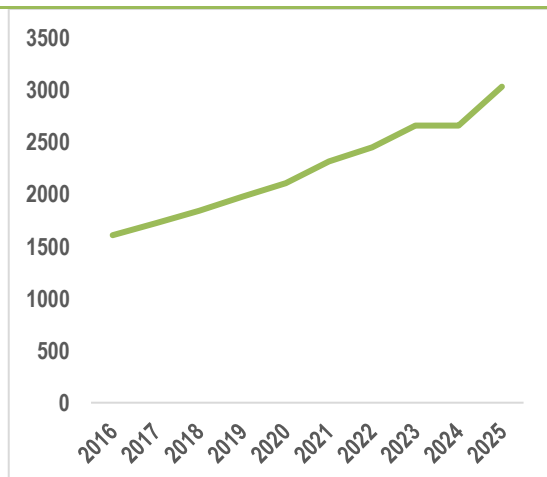
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 8 : Récapitulatif de la livraison d'énergie

	En 2025	TAMA (%)	Variation 2025/2024 (%)
Energie livrée (GWh)	3 035,9	7,31% (2025/2016)	14,1
Pertes globales de distribution (%)	11,1%	-	-0,3
SAIFI (Nombre)	98	3,1% (2025/2020)	-32,9
SAIDI (Heures)	125	15,8% (2025/2020)	-65,1

Source : Annuaire statistique, 2025

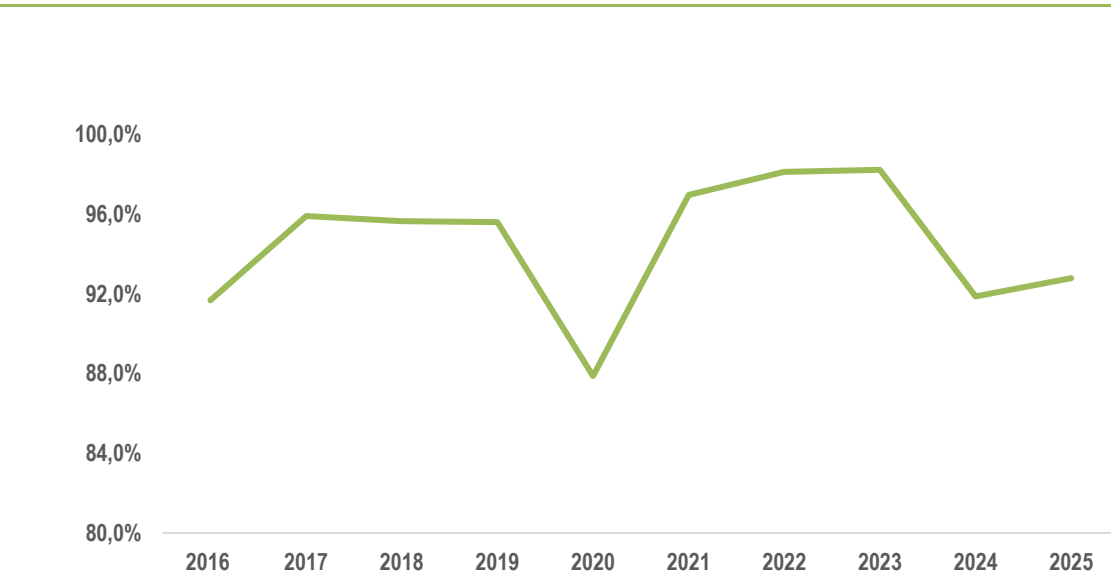
Graphique 29 : Energie livrée à la distribution



Graphique 30 : Livraison d'électricité par les COOPEL



Graphique 31 : Evolution du ratio énergie livrée et produite



3.6. Consommation d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Accroissement de **14,6%** de la consommation d'énergie électrique
- ❖ **53,3%** de la consommation d'énergie électrique en basse tension
- ❖ **51,6%** de la consommation d'énergie électrique dans la région du Kadiogo

Commentaire :

La quantité totale d'énergie électrique consommée est passée de **2 351,9 GWh** en 2024 à **2 694,6 GWh** en 2025, soit une hausse de **14,6%**. Elle présente une croissance moyenne annuelle de **8,3%** sur la période 2016 - 2025.

La quantité d'énergie consommée en basse tension est de **1 454,5 GWh** en 2025 contre **1 305,5 GWh** en 2024, soit une hausse de **11,4%**. En 2025, elle représente **53,9%** de la consommation totale d'énergie électrique.

Suivant le mode de paiement en basse tension, la quantité d'énergie électrique vendue en prépaiement est passée de **698,1 GWh** à **881,8 GWh**, soit une hausse de **26,3%** par rapport à 2024.

Le niveau de consommation d'énergie électrique présente des disparités selon les régions. Les régions du Kadiogo et du Guiriko, principales zones urbaines, sont les plus grandes consommatrices d'énergie électrique avec respectivement **51,6%** et **20,5%** de la consommation totale. Les régions du Soum et de la Tapoa ont les plus faibles niveaux, avec respectivement **0,019%** et **0,001%** de la consommation totale.

Note méthodologique

Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

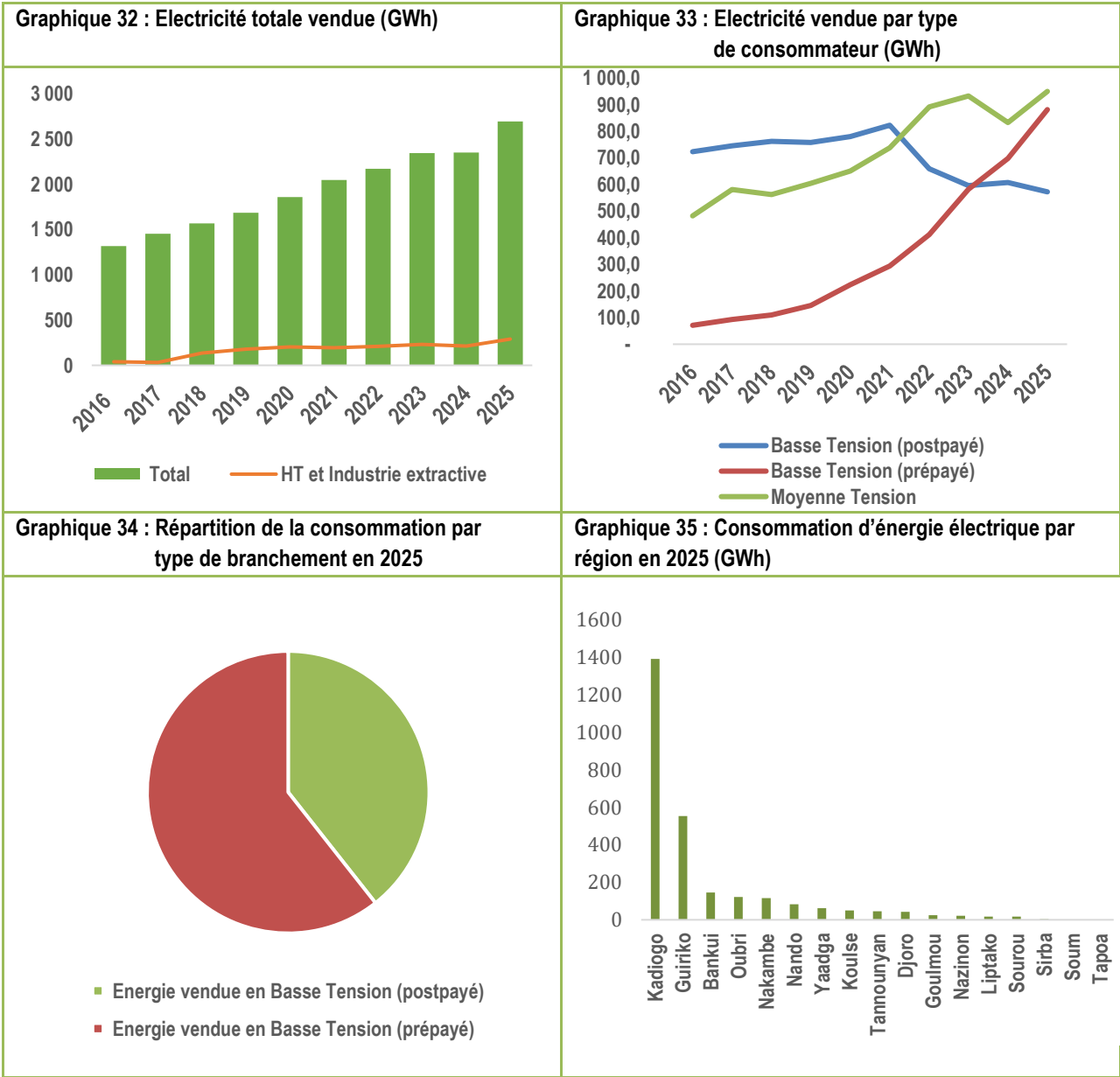
TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (\text{exposant} - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 9 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique

	En 2025 (en GWh)	TAMA (%) 2025/2016	Variation (%) 2025/2024
Consommation d'énergie électrique	2 694,6	8,3	14,6
Basse tension	1454,5	6,9	11,4
Post payé	572,7	-2,6	-5,7
Prépayé	881,8	32,3	26,3
Moyenne Tension	950,2	7,8	14,0
Haute Tension	289,9	24,7	36,1

Source : Annuaire statistique, 2025



3.7. Longueur du réseau de distribution

Point saillant :

- ❖ Accroissement de **18,9%** de la longueur du réseau

Commentaire :

Sur la période 2016-2025, la longueur du réseau de distribution des opérateurs de gestion d'énergie électrique est passée de **14 193 km** à **30 286 km**, avec un rythme de croissance annuel moyen de **8,5%**.

Entre 2024 et 2025, le réseau de distribution est passé **25 462 km** à **30 286 km**, soit une hausse de **18,9%**.

En 2025, les réseaux haute tension (HT) et basse tension (BT) atteignent respectivement **10 298 km** et **19 988 km**. Par rapport à 2024, les réseaux BT et HT ont augmenté respectivement de **17,7%** et **21,3%**.

Note méthodologique

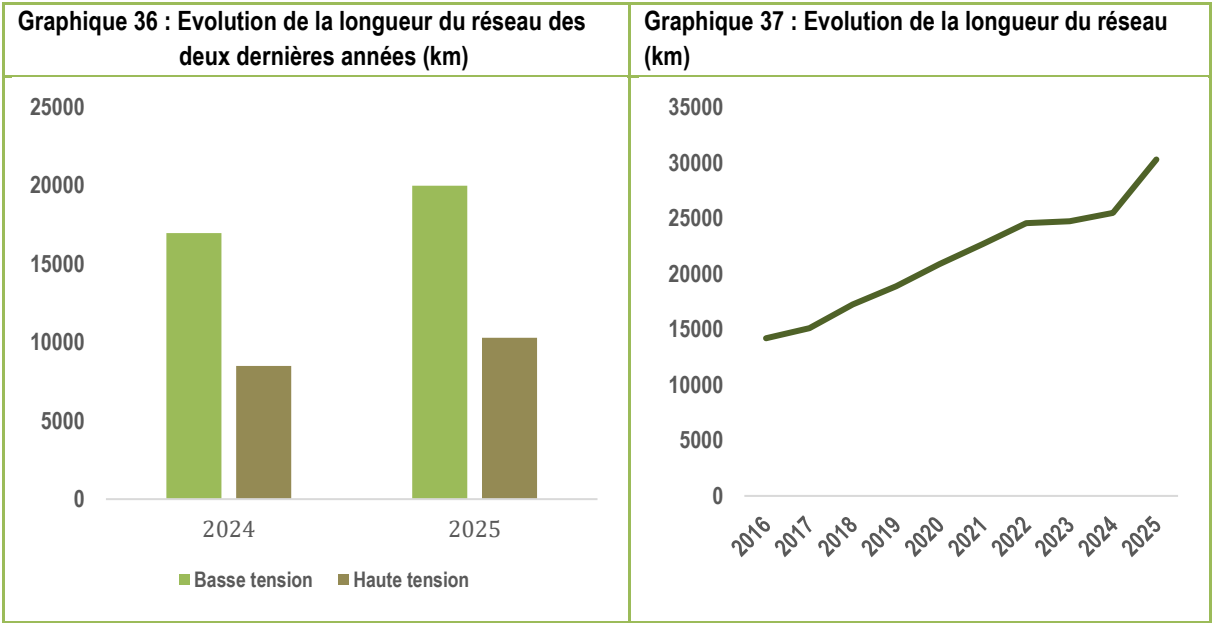
- **Réseau basse tension (BT)** : constitué des lignes dont la tension est inférieure ou égale à 0,4 kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la BT est constituée des lignes de 230 V et 400 V
- **Réseau haute tension (HT)** : constitué des lignes dont la tension est supérieure à 50 kV. Ces lignes sont utilisées pour le transport de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 90kV, 132kV et 225kV
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (n - 1)$, n'étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 10 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique

	2025 (en Km)	TAMA (%) 2025/2016	Variation 2025/2024 en km
Longueur du réseau	30 286	8,7	4 824
Basse Tension	19 988	8,9	3 012
Haute Tension	10 298	8,4	1 812

Source : Annuaire statistique, 2025



3.8. Localités électrifiées

Points saillants :

- ❖ **112** nouvelles localités électrifiées en 2025
- ❖ **140 011** nouveaux branchements

Commentaire :

Le nombre de localités électrifiées croît en moyenne par an de **9,8%** depuis 2016. En 2025, il est de **1 444** contre **1 332** en 2024, soit une hausse de **8,4%** correspondant à **112** nouvelles localités électrifiées et **140 011** nouveaux branchements.

Le nombre de nouvelles localités électrifiées par an est passé de **46** en 2024 à **112** en 2025, soit 66 nouvelles localités de plus que 2024.

Sur les **17** régions, **09** ont bénéficié de localités nouvellement électrifiées. La région de Oubri a enregistré **42** nouvelles localités électrifiées, soit **40%** du total.

Note méthodologique

Localités électrifiées : désigne une zone rurale ou urbaine disposant d'infrastructure ou d'ouvrage électrique pouvant alimenter un usager final en énergie électrique

Branchements : raccordement d'un ménage, PME / PMI au réseau de distribution électrique.

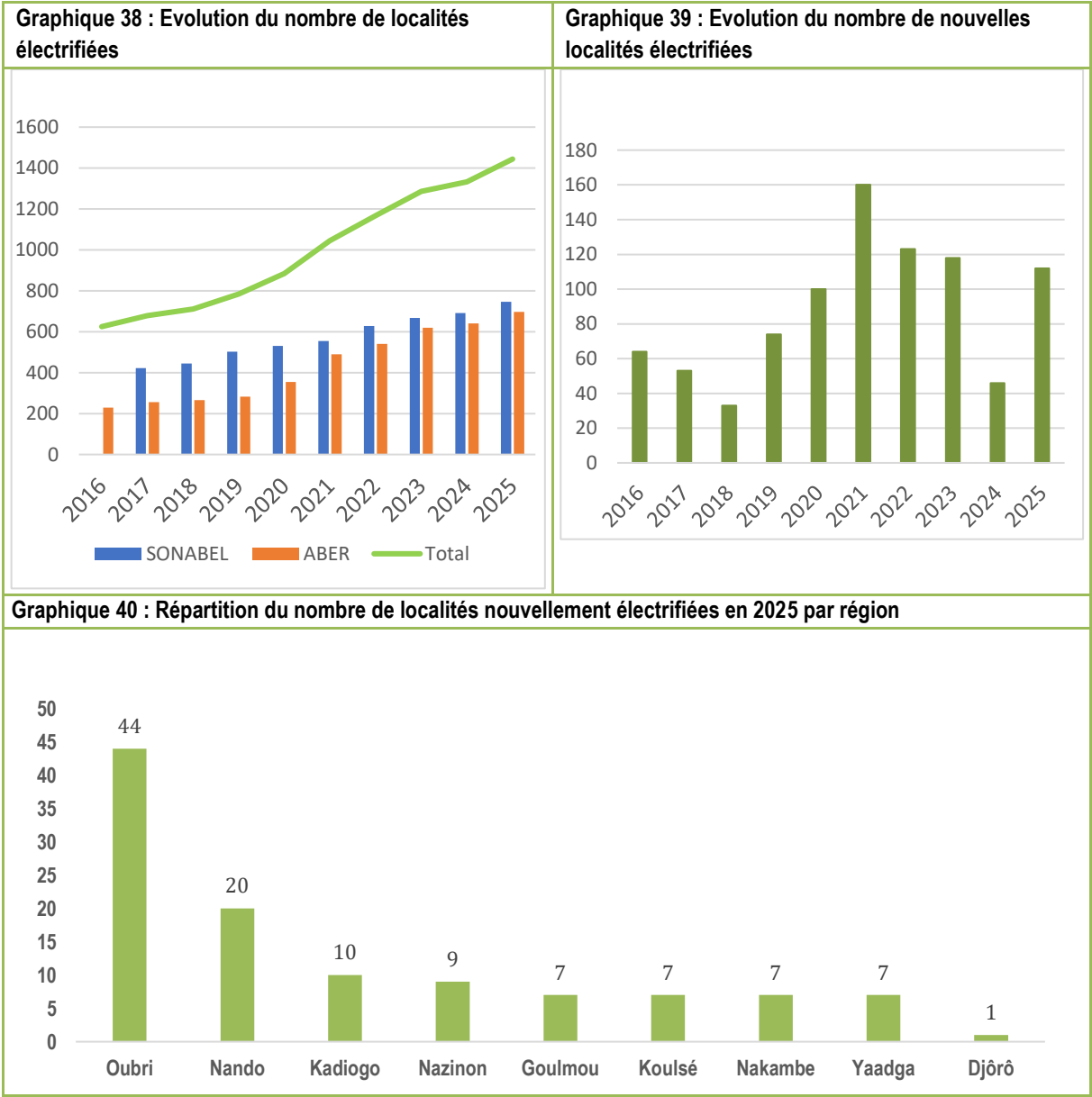
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (\text{exposant} - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESE/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées

	Nombre en 2025	Variation 2025/2024 (%)
Localités électrifiées	1 444	8,4
Nouvelles localités électrifiées	112	-

Source : Annuaire statistique, 2025



3.9. Abonnement au réseau électrique

Points saillants :

- ❖ 85% d'abonnés au prépaiement
- ❖ 41,1% des abonnés dans la région du Kadiogo

Commentaire :

Le nombre d'abonnés est passé de **1 216 576** en 2024 à **1 322 264** en 2025, soit une hausse de **8,7%** pour une croissance annuelle moyenne de **8,8%** enregistrée sur la période 2016-2025.

Sur la même période, la croissance moyenne annuelle du nombre d'abonnés au prépaiement basse tension est de **25,5%**, contre une baisse de **9,3%** pour le post-paiement. Entre 2024 et 2025, le nombre d'abonnés au prépaiement est passé de **949 049** à **1 123 920** et celui du post-paiement est passé de **256 429** à **195 370**.

La proportion des abonnés au prépaiement est passée de **77,5%** en 2024 à **85,0%** en 2025. Cette hausse de **7,5** points de pourcentage se justifie par la poursuite de la mise en œuvre de la politique de remplacement des compteurs post-payés par des prépayés.

La région du Kadiogo enregistre le plus grand nombre d'abonnés avec **41,1%** en 2025, suivi des régions Guiriko et Nando avec respectivement **16,9%** et **6,7%**. Les régions du Liptako (**1,2%**), de la Sirba (**0,4%**), de la Tapoa (**0,3%**) et du Soum (**0,2%**) enregistrent les nombres d'abonnées les plus faibles.

Note méthodologique

Compteur Prépayé : un dispositif qui vise à faire payer au client le service de fourniture d'énergie électrique avant son utilisation

Compteur Post-payé : un dispositif qui vise à faire payer au client le service de fourniture d'énergie électrique après son utilisation.

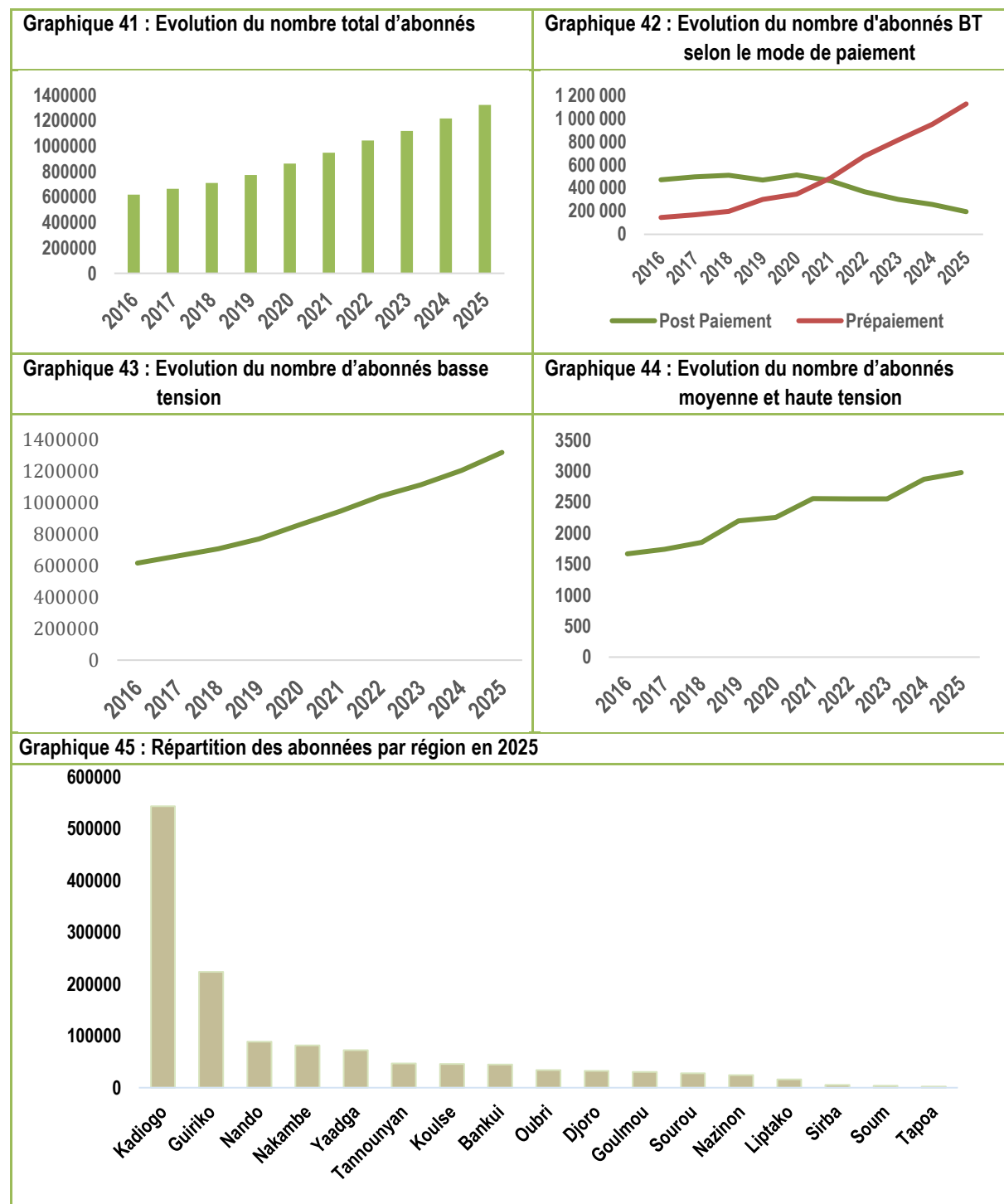
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / \text{exposant}$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés

	Nombre en 2025	Proportion en %	Variation en % 2025/2024	TAMA en % 2025/2016
Abonnés total	1 322 264		8,7	8,8
Basse tension post-payés	195 370	15,0%	-23,8	-9,3
Basse tension Prépayés	1 123 920	85,0%	18,4	25,5

Source : Annuaire statistique, 2025



3.10. Taux d'électrification et de couverture

Points saillants :

- ❖ Hausse de **4,1** points de pourcentage du taux de couverture nationale
- ❖ Hausse de **6,2** points de pourcentage du taux de desserte nationale

Commentaire :

Le taux d'électrification national est passé de **34,2%** en 2024 à **36,8%** en 2025, soit une hausse de **2,6** points de pourcentage par rapport à 2024. Les taux d'électrification en milieu rural et urbain sont respectivement de **11,9%** et **89,4%** en 2025. Ils sont en hausse chacun de **1,6** points de pourcentage et demeurent disparates entre ces deux milieux de résidence sans tenir compte des installations autonomes.

Les régions de la Tapoa (**5,4%**) et de la Sirba (**5,9%**) ont les plus faibles taux d'électrification en 2025. Les régions du Kadiogo (**76,4%**) et du Guiriko (**50,2%**) affichent les taux d'électrification les plus élevés.

Le taux de couverture électrique nationale passe de **53,3%** en 2024 à **57,4%** en 2025, soit une hausse de **4,1** points de pourcentage. Cette hausse est imputable à l'électrification de **112** nouvelles localités.

Le taux de desserte est passé de **58,3%** en 2024 à **64,4%** en 2025, soit un accroissement de **6,2** points de pourcentage.

Note méthodologique

Taux d'électrification national : rapport entre la population/ou ménages disposant d'énergie électrique sur la population/ou ménages totale du pays multiplié par 100. Il est désagrégé en **taux d'électrification urbain en taux d'électrification rural ou selon la localité (régional)**

Taux de couverture électrique nationale : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées sur la population totale multiplié par 100. Il est désagrégé en taux d'électrification urbain en taux d'électrification rural ou selon la localité (régional)

Taux de desserte : le rapport entre la population/ou ménages ayant effectivement accès à l'énergie électrique sur la population/ou ménages totale des localités électrifiées multipliée par 100. Il détermine la proportion de population ayant effectivement accès au service électrique dans les zones couvertes.

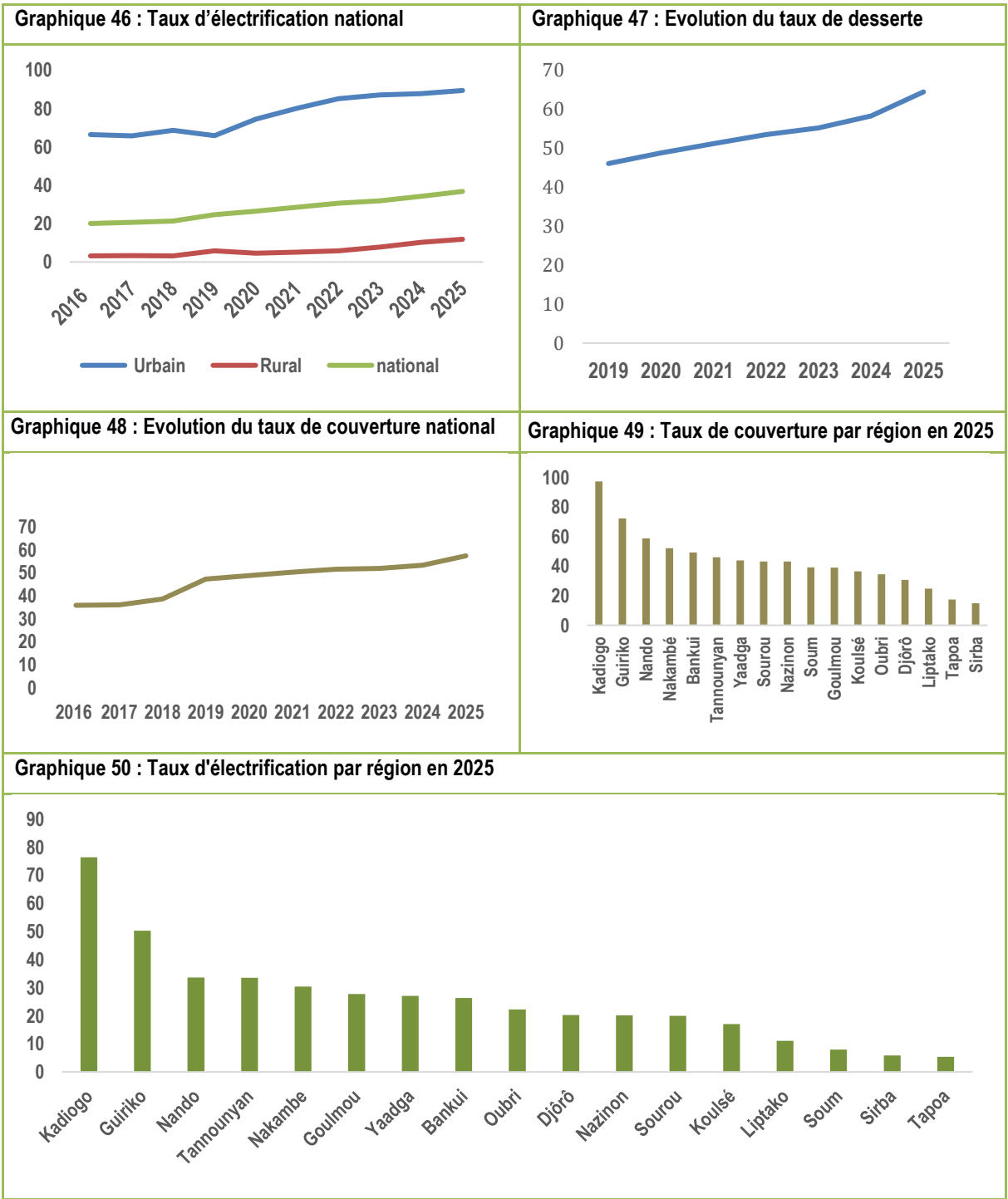
NB : le taux d'électrification ne prend pas en compte les données relatives aux installations autonomes

Source : DGEES/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 13 : Taux de couverture et d'électrification

	2025 en %	Variation /2024 en points de %	TAMA 2025/2016 (en %)
Taux de couverture	57,4	4,1	6,1
Taux d'électrification Urbain	89,4	1,6	3,8
Taux d'électrification Rural	11,9	1,6	17,6
Taux d'électrification national	36,8	2,6	7,9
Taux de desserte national	64,4	6,2	28,9 (2025/2019)

Source : Annuaire statistique, 2025



3.11. Consommation en combustibles et en lubrifiants des centrales thermiques de la SONABEL

Points saillants :

- ❖ Hausse de **37,9%** de la consommation en lubrifiants
- ❖ Hausse de **20,4%** de la consommation en combustibles

Commentaire :

La quantité de combustibles consommée en 2025 par les centrales thermiques est en hausse de **20,4%** par rapport à 2024 passant de **216 030** à **259 950 tonnes**. Cette hausse de la consommation des combustibles est due essentiellement à l'accroissement de la production d'énergie thermique qui s'est aussi accrue de **20,4%**.

La consommation totale de lubrifiants par les centrales thermiques est de **1 100 tonnes** en 2025 contre **800 tonnes** en 2024, soit une hausse de **37,9%**.

Les consommations spécifiques sont en hausse de **14,2%** pour les lubrifiants et en baisse **0,8%** pour les combustibles entre 2024 et 2025. La baisse de la consommation spécifique des combustibles s'explique par une utilisation optimale des groupes des centrales de la SONABEL.

Note méthodologique

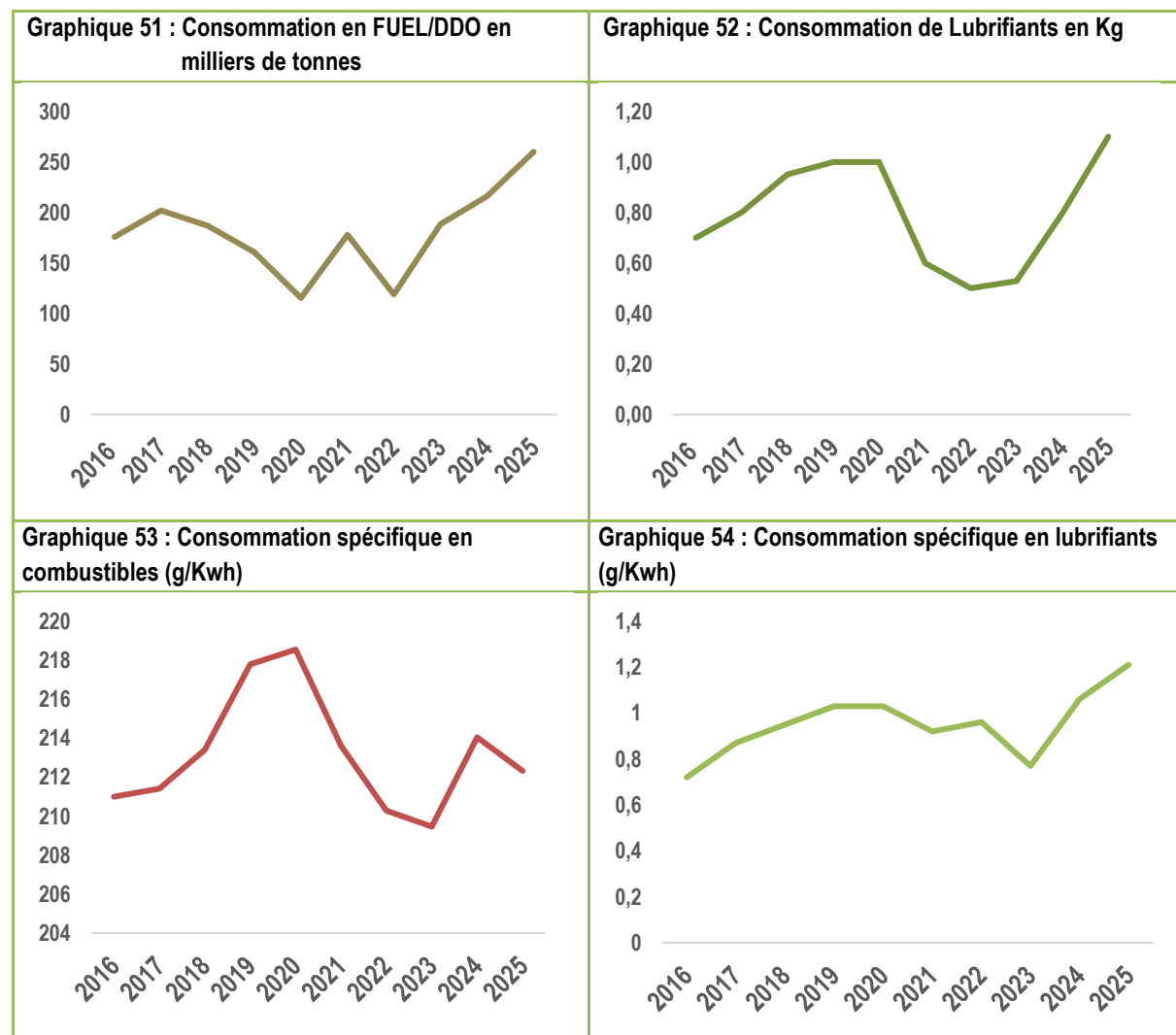
- **Consommation spécifique** : quantité de combustible et/ou lubrifiant consommées par kWh produit.
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 14 : Consommation des centrales

	Quantité en 2025	Variation (%) 2025/2024
Combustibles FUEL/DDO (en milliers de tonnes)	259,9	20,4
Consommation spécifique en combustibles (g/kWh)	212,3	-0,8
Lubrifiants (en milliers de tonnes)	1,1	37,9
Consommation spécifique en lubrifiants (g/kWh)	1,2	14,2

Source : Annuaire statistique, 2025



4. HYDROCARBURES

Points saillants :

- ❖ Hausse de **17,9%** des achats globaux d'hydrocarbures liquides
- ❖ Hausse de **20,8%** des achats du gaz butane

Commentaire :

La croissance annuelle moyenne des achats des hydrocarbures liquides est de **11,3%** sur la période 2016-2025. En 2025, le volume des achats des hydrocarbures liquides est de **2 277 100 m³**, en accroissement de **17,9%** par rapport à l'année précédente. Le Super 91 et le gasoil sont les produits les plus achetés avec respectivement **40,9%** et **37,7%** du volume total des hydrocarbures liquides achetés. Les achats du pétrole (**400 m³**) et du DDO (**24 400m³**) sont en baisse respectivement de **88,97%** et **27,6%**.

La quantité des hydrocarbures liquides vendue en 2025 est de **2 600 300 m³**, en accroissement de **16,7%** par rapport à 2024. Les volumes vendus du super91 de **1 059 000 m³**, du gasoil de **977 500 m³** et celle du Fuel oil de **454 500 m³** en 2025, se sont accrues respectivement de **12,5%**, **16,5%** et **28,4%** par rapport à 2024.

Les achats des hydrocarbures gazeux ont augmenté de **20,8%** entre 2024 et 2025 passant de **184 100 m³** à **222 500 m³**. Ces achats ont un taux d'accroissement moyen annuel de **13,1%** sur la période 2016-2025. Le volume de vente du gaz est en hausse de **18,2%** entre 2024 et 2025.

Note méthodologique

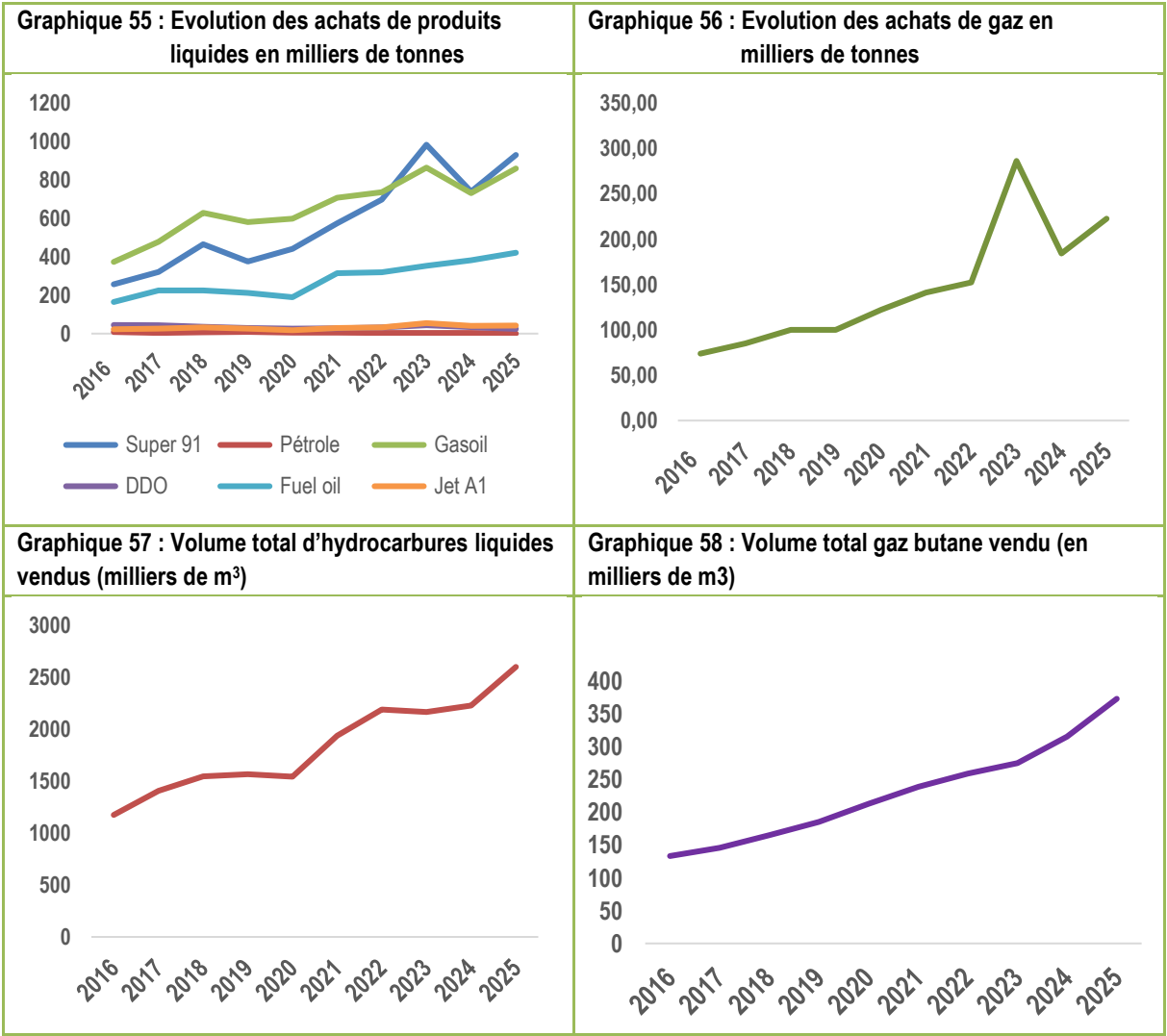
- **Taux d'accroissement** = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100
- **TAMA** = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/n-1)-1), n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 15 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures

	En 2025 (milliers de tonnes métriques)	TAMA (%) 2025/2016	Variation (%)2025/2024
Produits liquides	2 277,1	11,3	17,9
Gasoil	859,1	9,7	17,4
Fuel oil	421,0	11,0	10,1
DDO	24,4	-6,5	-27,6
Jet A1	41,8	7,3	1,8
Super 91	930,4	15,4	25,9
Gaz	222,5	13,1	20,8

Source : Annuaire statistique, 2025



SECTION III : MINES ET CARRIERES

5. ACTIVITES EXTRACTIVES

5.1. Titres miniers

5.1.1 Titres de substances de mines

Points saillants :

- ❖ Baisse continue du nombre de titres de substances de mine valides à partir de 2020
- ❖ Baisse de **12,5%** du nombre d'autorisations d'exploitation artisanale

Commentaire :

Le nombre de titres de substances de mines valides est passé de **324** en 2024 à **291** en 2025 soit une baisse de **10,2%**. De 2017 à 2020, le nombre de titres de substances de mine est en hausse de **20,6%** en moyenne par an. Depuis 2020, le nombre de titres de substances de mine est en baisse de **14,0%** en moyenne annuelle. Cette situation s'explique, entre autres, par l'expiration, le non renouvellement et le retrait de certains titres miniers, ainsi que les renoncations. La baisse a surtout concerné les permis de recherche qui passent de **555** en 2020 à **243** en 2025, soit une baisse de **56,2%**.

Le nombre d'autorisation d'exploitation artisanale (AEA) est passé de **8** en 2024 à **7** en 2025 avec l'expiration de deux AEA dont DOUGOUNI (région du Tannounyan) et HALIM (région du Nakambé), et un nouvel octroi KAYA-KAFORO (région de Nazinon).

Concernant les titres de substance de mine en exploitation, la proportion des permis d'exploitation Industrielle (PEI) demeure importante, soit **48,9%** en 2025. Le mode d'exploitation semi-mécanisé (PESM) est en baisse de **5,9%** entre 2024 et 2025 et représente **35,6%**. Quant aux autorisations d'exploitation artisanale, elles restent minoritaires, soit **15,6%**.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100

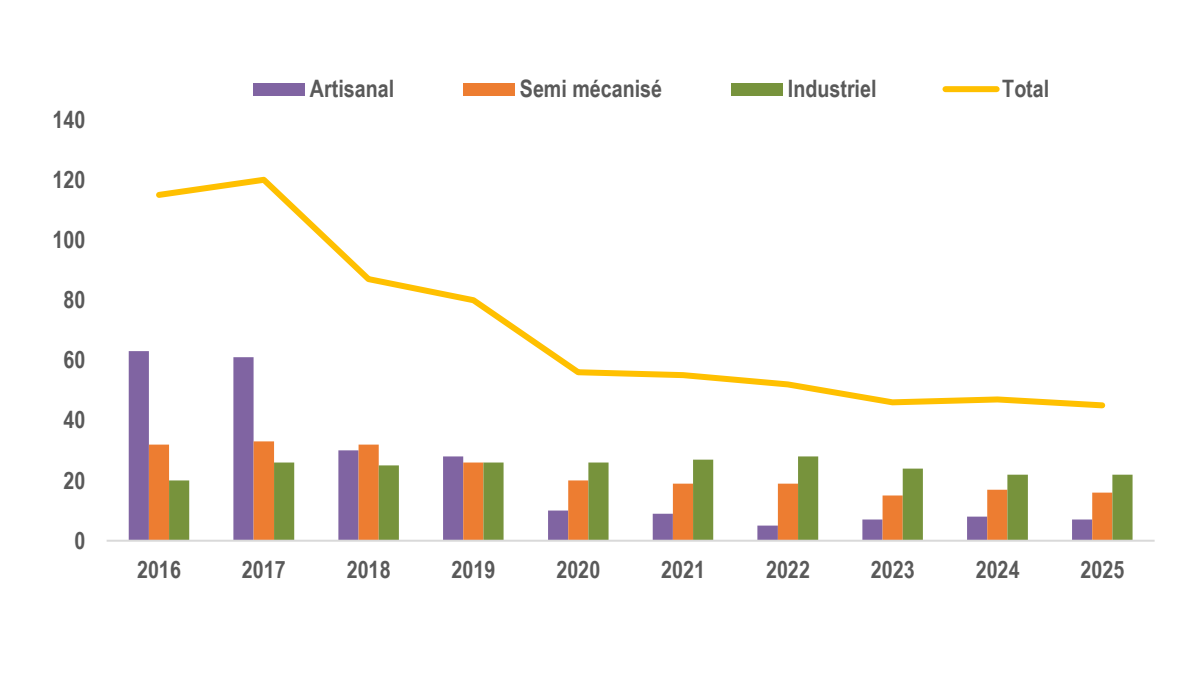
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 16 : Titres de substances de mines valides

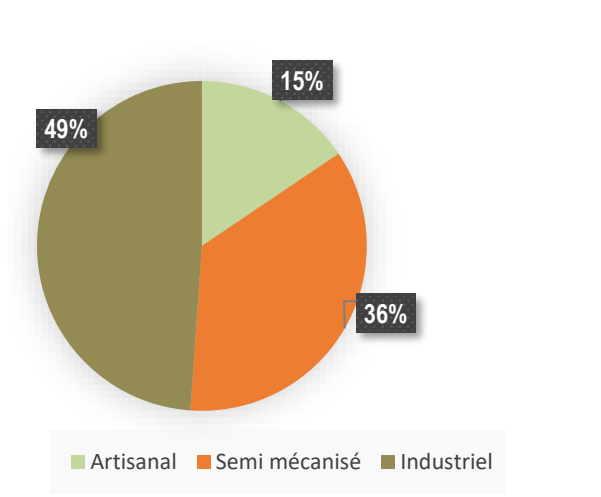
	Nombre en 2025	Variation (%) 2025/2024
AEA	7	-12,50
PESM	16	-5,88
PEI	22	0,00
PR	243	-11,9
AP	3	-
Total	291	-10,2

Source : Annuaire statistique, 2025

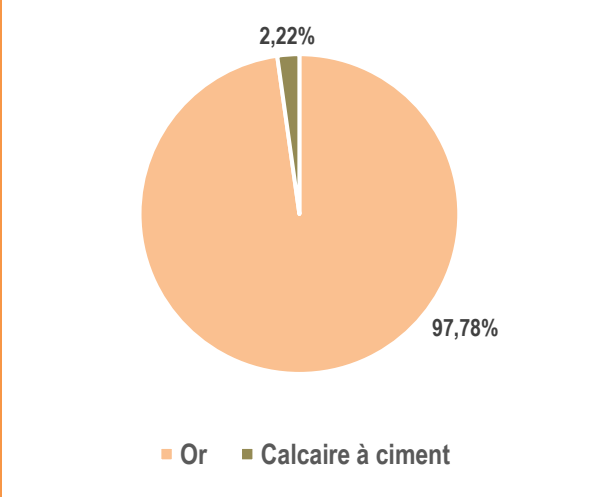
Graphique 59 : Evolution du nombre de titres de substances de mine par mode d'exploitation



Graphique 60 : Répartition des titres de substances de mines valides en 2025 par mode d'exploitation



Graphique 61 : Répartition de titres de substances de mines valides en 2025 par type de substance



5.1.2 Titres miniers de substances de mines (suite)

Points saillants :

- ❖ Baisse de **43,8%** du nombre de titres de substances de mine octroyés en 2025
- ❖ **37,5%** des permis d'exploitations semi-mécanisée de substances de mine valides dans la région du Djôrô

Commentaire :

Le nombre de titres de substance de mine octroyés par an présente une tendance haussière de 2016 à 2020, passant de 45 à 133, avec toutefois une baisse en 2018. A partir de 2020, la tendance est en baisse pour s'établir à 9 titres octroyés en 2025, avec une baisse de 43,8% par rapport à 2024. La totalité des 9 titres octroyés en 2025 concerne l'or.

La région du Djôrô enregistre le plus grand nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée (06) soit et d'autorisations d'exploitation artisanale (03), soit respectivement **37,5%** et **42,9%** en 2025. En ce qui concerne les permis d'exploitation industrielles, les régions du Koulé et de Oubri ont les plus grands nombres, avec 4 permis chacune.

Note méthodologique :

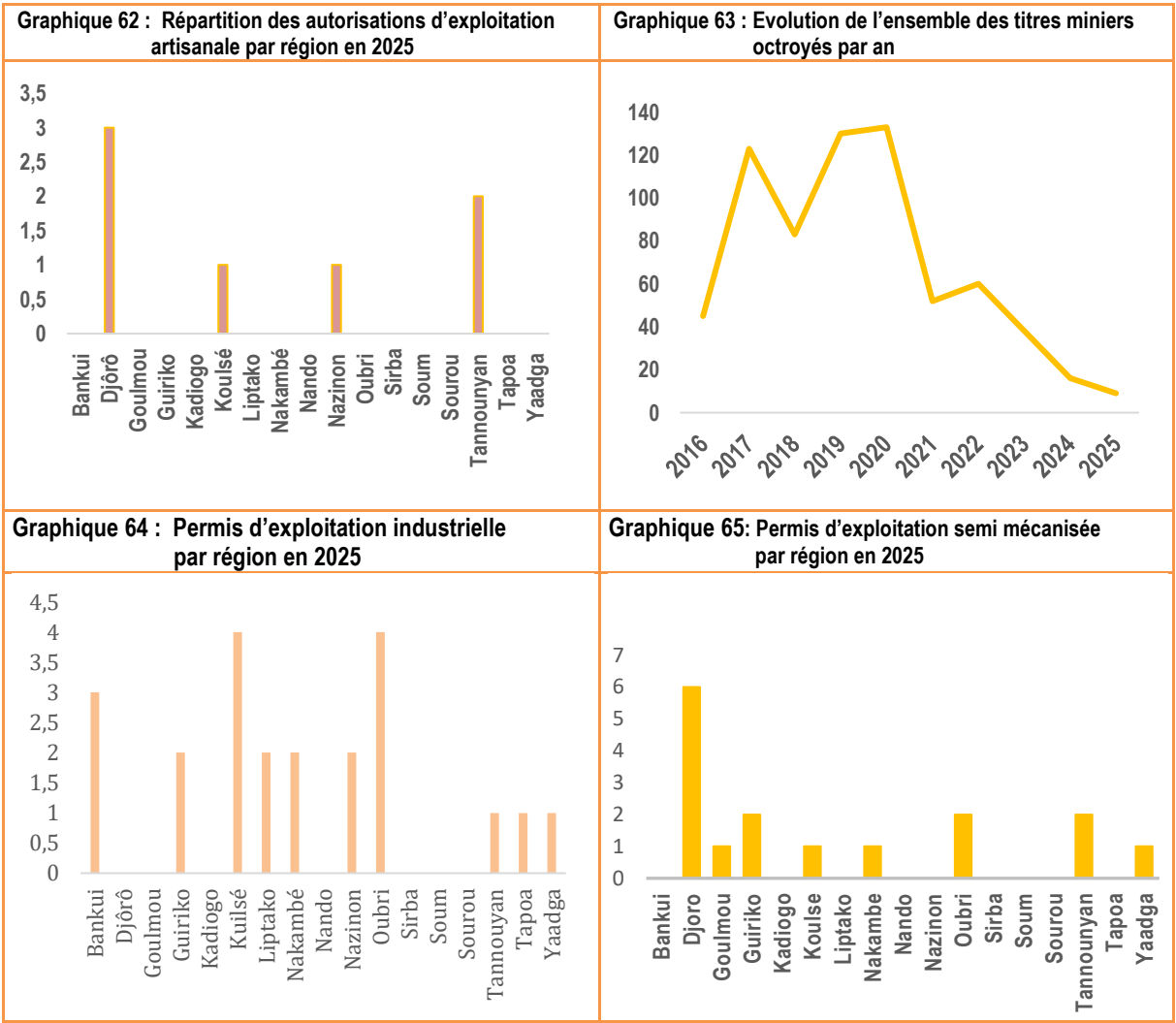
Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 17 : Les titres miniers des substances de mines octroyés

	Nombre en 2025	Proportion 2025 (%)	Variation (%) 2025/2024
Titres octroyés	9	56,3	-43,8
Permis de recherche	5	55,6	-50,0
Autorisation de prospection	2	22,2	100,0
Permis d'exploitation industrielle	1	11,1	0,0
Autorisation d'exploitation artisanale d'or	1	11,1	-50,0

Source : Annuaire statistique, 2025



5.1.3 Titres de substances de carrières

Points saillants :

- ❖ **63,3%** de permis d'exploitation industrielle de granite
- ❖ **80%** de permis d'exploitation industrielle de substance de carrières

Commentaire :

Les permis d'exploitation industrielle de substances de carrières valides en 2025 sont au nombre de **79** et concernent le granite, le calcaire dolomitique, les tufs, le basalte, le granodiorite, le gabbro, les argiles tufacées et le kaolin. Parmi ces substances, les granites, les calcaires dolomitiques et les tufs sont les plus exploitées. Les permis d'exploitation industrielle de substance de carrière (PEISC) représentent **80%** des modes d'exploitation des substances de carrières, malgré une baisse de **12,3%** par rapport à 2024.

Les permis relatifs au granite sont les plus nombreux avec **63,3%** du nombre total, malgré la baisse de **12,3%** par rapport à 2024.

Le nombre des autorisations de recherche de gîte de substance de carrières est passé de **6** en 2024 à **15** en 2025, soit une hausse de **150%**.

Les carrières en production sont situées majoritairement dans les régions du Guiriko (**30%**), du Nazinon (**20%**) et de Oubri (**17,5%**).

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

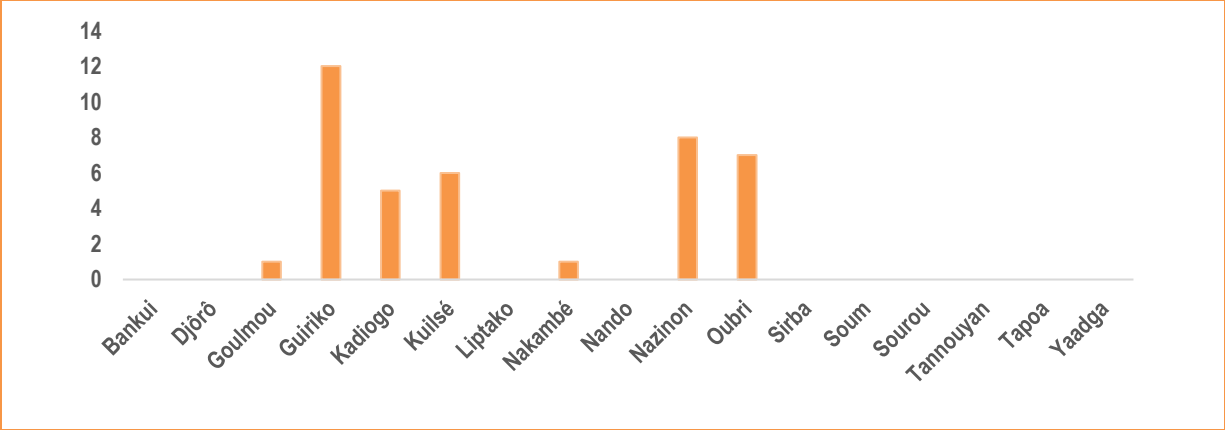
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 18 : Titres de substances de carrières

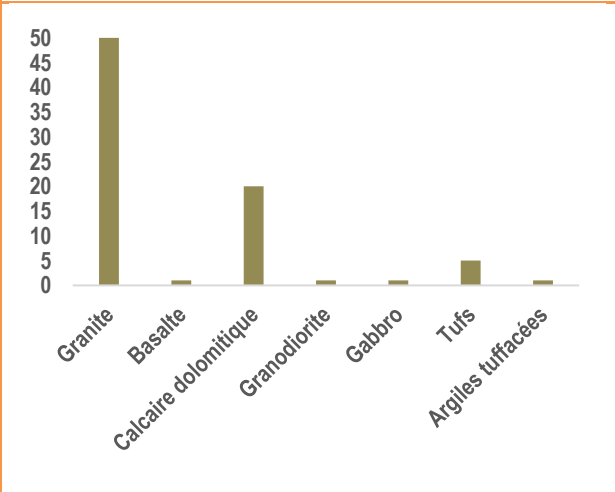
	Nombre en 2025	Proportion 2025 (%)	Variation (%) 2025/2024
Titres valides	99	-	0,00
PEISC	79	79,8	-12,2
Granite	50	63,3	-12,3

Source : Annuaire statistique, 2025

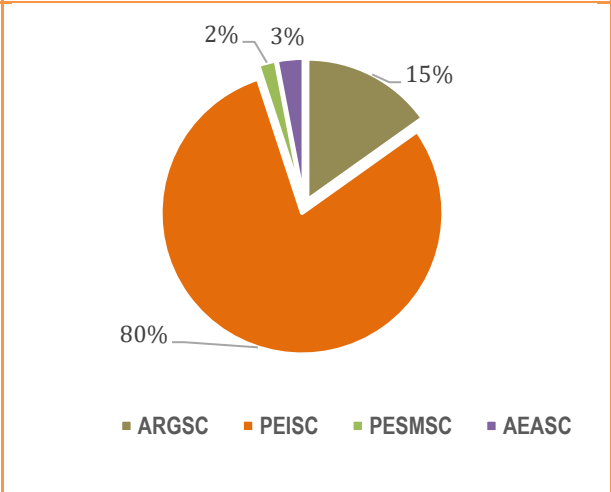
Graphique 66 : Répartition des carrières industrielles en production par région en 2025



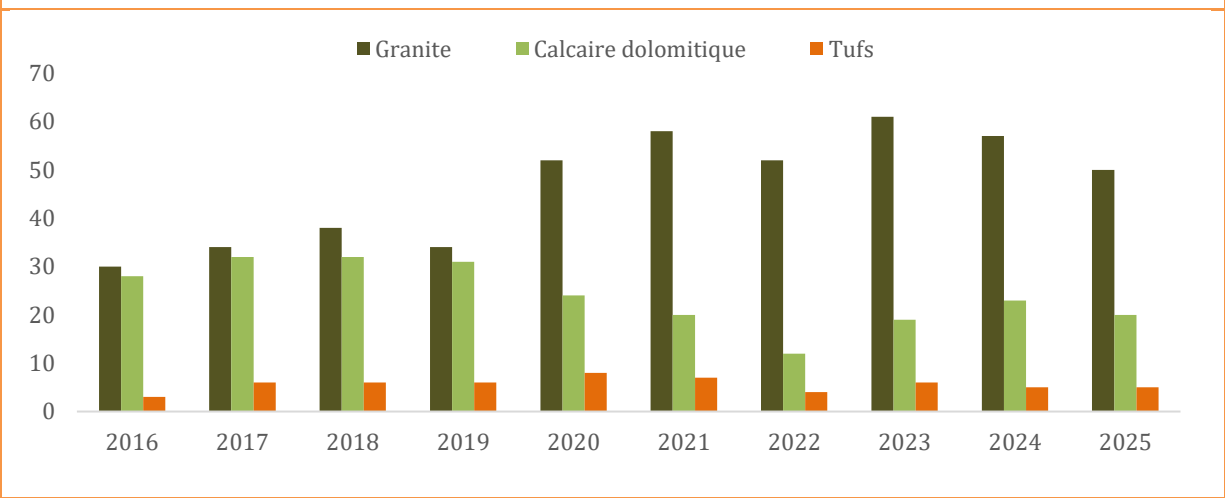
Graphique 67 : Répartition des titres de substances de carrières par type de substance en 2025



Graphique 68 : Répartition des titres de substances de carrières en 2025



Graphique 69 : Evolution du nombre de carrières par type des principales substances



5.2. Production des substances de mines et carrières

5.2.1 Production des substances de mines

Point saillant :

- ❖ Hausse de **448,5%** de la production artisanale d'or
- ❖ Hausse de **49,4%** de la production totale d'or

Commentaire :

La production d'or a un taux d'accroissement moyen annuel de 10% de 2016 à 2025. Entre 2024 et 2025, elle est passée de **60,771 t** à **90,804 t**, soit une hausse **49,4%**. Cette hausse est consécutive aux réformes entreprises ayant permis de mieux capter la production artisanale, qui est passée de **7,131 t** en 2024 à **39,11 t** en 2025, soit une hausse de **448,5%**.

Toutefois, la production industrielle est en baisse sur la période de 2023 à 2025 avec respectivement **56,847 t**, **53,376 t** et **51,496 t**.

Le volume de la production d'argent (métal associé à l'or) évolue en dent de scie depuis 2020. Il est passé de **9,3 t** en 2024 à **7,96 t** en 2025, soit une baisse de **14,4%**.

L'absence de production du zinc à partir de 2023 s'explique par l'arrêt des activités de la mine de Perkoa en novembre 2022.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

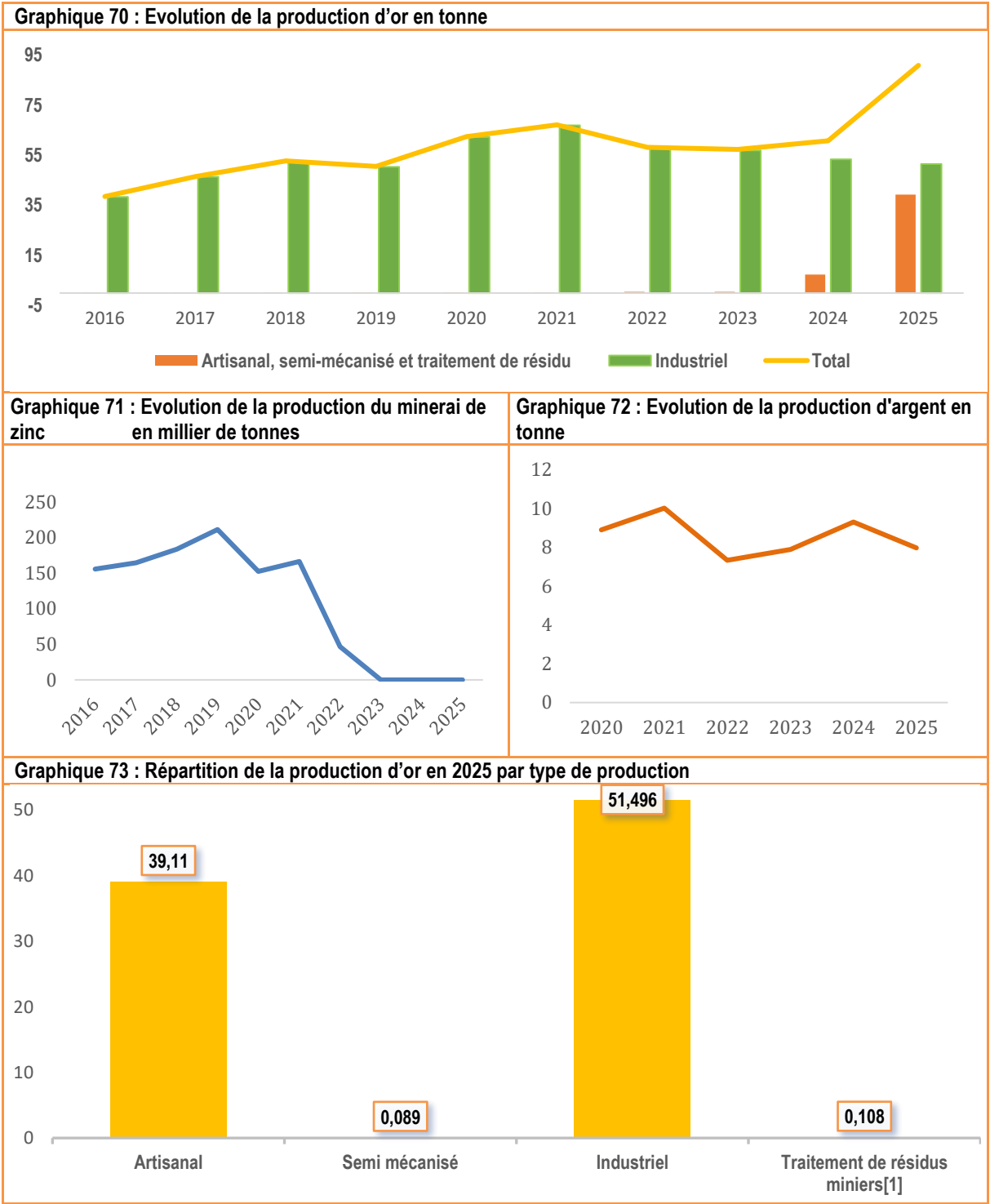
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 19: Production des substances de mines en 2025

	Quantité (t) en 2025	Variation (%) 2025/2024	TAMA (%)
Total Or	90,804	49,4	10,0 (2025/2016)
Artisanal	39,11	448,5	-
Semi mécanisé	0,089	-36,0	-
Industriel	51,496	-3,5	-
Traitement de résidus miniers	0,108	-13,6	-
Argent	7,96	-14,3	-2,2 (2020/2025)

Source : Annuaire statistique, 2025



5.2.2 Production industrielle des substances de carrières

Point saillant :

- ❖ Hausse de **90,9%** de la production des substances de carrières
- ❖ Absence de production déclarée du sable en 2025.

Commentaire :

La production totale des substances de carrières a un taux d'accroissement moyen annuel de **21,8%** de 2016 à 2025. Elle est en hausse régulière de 2016 en 2019 avec un léger repli en 2020 suivie d'une hausse en 2021 et une légère baisse jusqu'en 2024. De 2024 à 2025, la production totale est en hausse de **90,9%**, passant de **1 116 397 m³** à **2 130 850 m³**.

La production de granite est en hausse de 2016 à 2022 passant de **259 601 m³** à **968 861 m³** suivie d'une baisse en 2023 (**713 957 m³**). Entre 2024 et 2025, la production du granite affiche une hausse de 108% passant de **713 957 m³** à **1 562 836 m³**. Cette progression observée en 2025 s'explique par la reprise des activités d'exploitation des carrières telles que Koro II, Comatrap NW, Doulogou Nord et Boussouma-Est.

La production du calcaire dolomitique a connu une hausse entre 2024 et 2025 avec une production passant de **193 766 m³** à **356 172 m³**, soit **84%** due à l'entrée en production de la carrière Bouindé-diguinso.

Quant au basalte, la production est en hausse de **78%** entre 2024 et 2025 avec une quantité produite de **136 562 m³** en 2025. Pour ce qui est du sable, aucune production n'a été déclarée en 2025.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

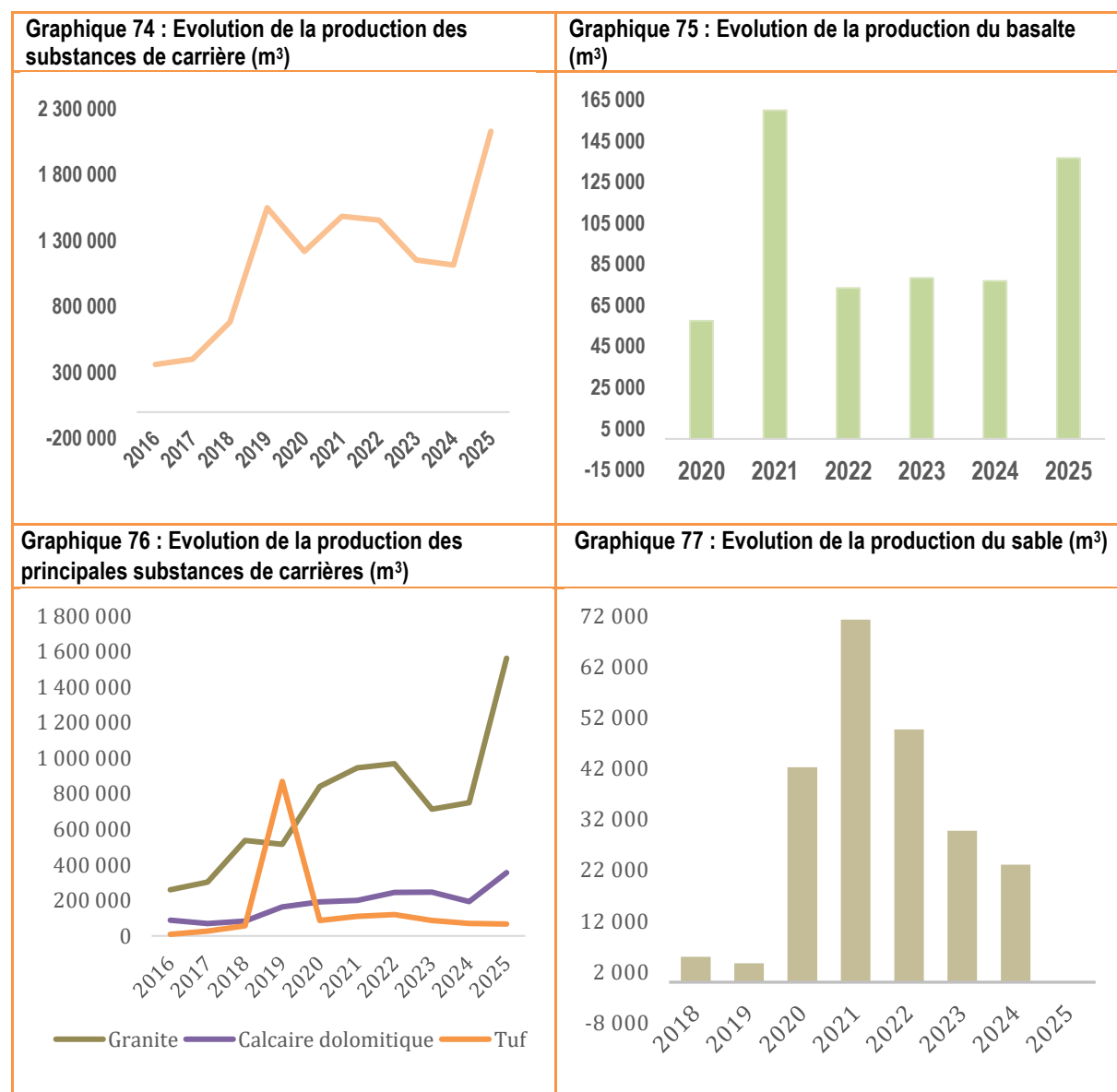
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 20: Production des substances de carrières

	Volume (m³) 2025	Variation (%) 2025/2024	TAMA (%) (2025/2016)
Total	2 130 850	90,9	22,1
Granite	1 562 836	108,3	18,9
Basalte	136 562	77,6	-
Calcaire dolomitique	356 172	83,8	16,7
Tuf	66 633	-5,5	24,8
Sable	-	-	-
Gabbro	8 647	341,0	-

Source : Annuaire statistique, 2025



5.3. Biens et Services des sociétés minières

Points saillants :

- ❖ **64,0 %** de part d'achat locaux

Commentaire :

Sur la période 2022-2025, les achats totaux des biens et services des sociétés minières et des sous-traitants enregistrent une progression de **59,5%**, passant de **941 351,2 millions de FCFA** en 2022 à **1 500 998,9 millions de FCFA** en 2025.

La progression des achats locaux a presque triplé en l'espace de quatre ans, passant de **317 047,8 millions FCFA** en 2022 à **959 984,7 millions FCFA** en 2025.

Cette hausse globale est portée par les sociétés minières elles-mêmes, dont les dépenses locales passent de **307 728,4 millions de FCFA** à **940 758,6 millions de FCFA** sur la période.

La proportion des achats locaux est de **64,0 %** des achats totaux des sociétés minières et sous-traitants en 2025. Cette proportion est en hausse de **6,8 points** de pourcentage par rapport à 2024. Par ailleurs la part des achats locaux de biens et services non définis par l'arrêté est de **48,36 % et celle défis**

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

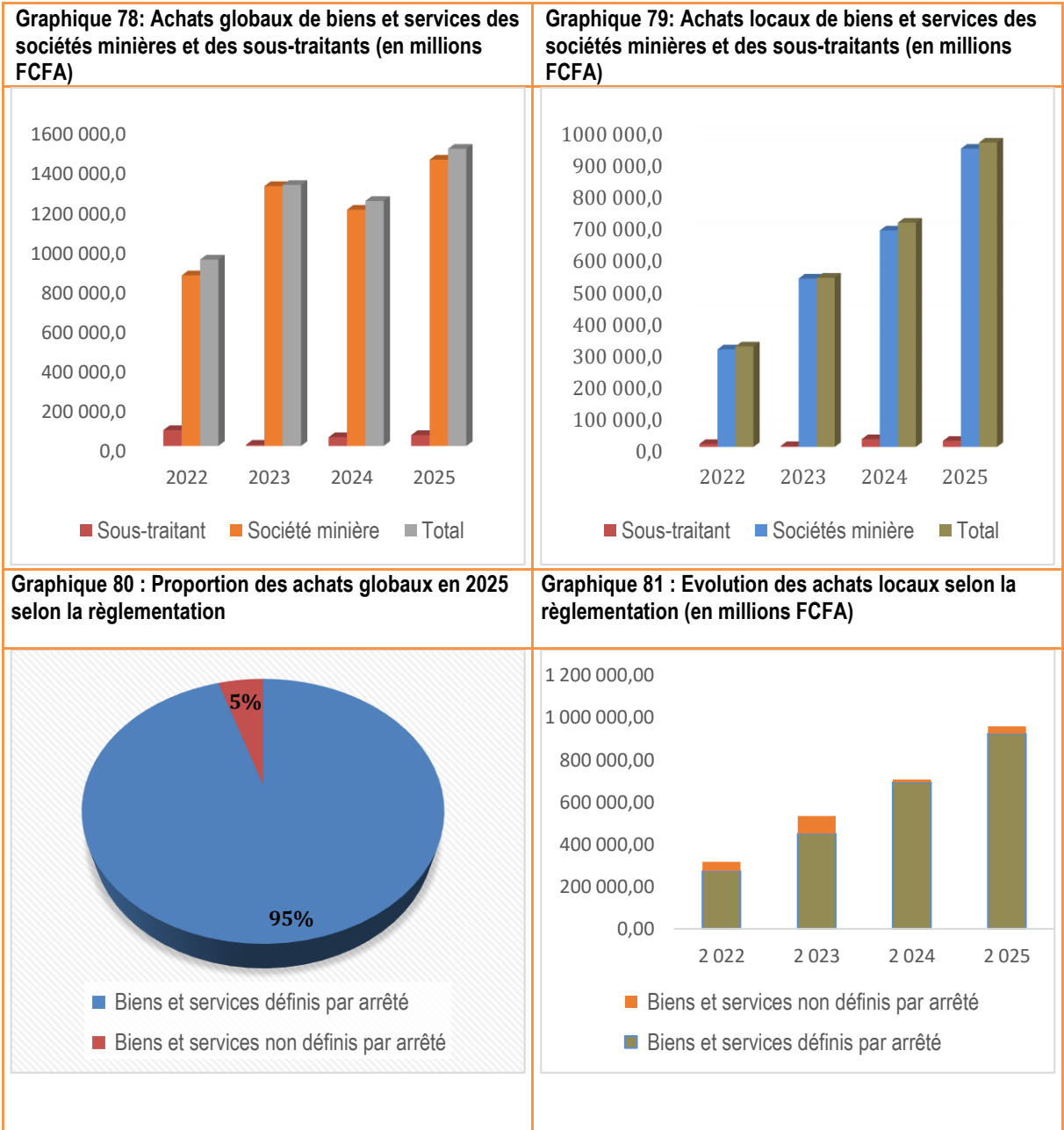
Réf : arrêté interministériel N°2023-0901/MEMC/MEFP/MDICAPME du 29 décembre 2023, portant établissement de la liste des biens et services fournis aux entreprises minières.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 21 : Achats de biens et services définis par l'arrêté

	Achats en 2025 (en millions FCFA)	Variation (%) 2025/2024
Achats totaux	1 500 998,9	21,3
Achats locaux	959 984,7	35,7
Proportion des achats locaux	64,0	

Source : Annuaire statistique, 2025



6 CONTRIBUTION DU SECTEUR MINIER A L'ECONOMIE

6.1 Contribution des mines et des carrières au PIB

Point saillant :

- ❖ Accroissement de 32,7% de la valeur ajoutée des industries extractives en 2024

Commentaire :

La valeur ajoutée du sous-secteur extractif est passée de **1 494,5** milliards de FCFA en 2023 à **1 983,9** milliards de FCFA en 2024, soit une hausse de **32,7%**.

De 2016 à 2024, la valeur ajoutée des industries extractives s'est accrue de 13,9% en moyenne annuelle. Dans la période sous revue, trois phases d'évolution sont observées :

- ✓ une tendance haussière de 2016 à 2021 impulsée par une augmentation de la production d'or, qui bénéficiait d'un cours moyen d'once d'or sur le marché international en nette croissance ;
- ✓ une régression de 2021 à 2022 imputable à une baisse de la production des substances de mines exploitées, suite à l'arrêt de production de certaines industries extractives ;
- ✓ une hausse à partir de 2022 qui s'est poursuivie jusqu'en 2024 attribuable notamment à la hausse du cours moyen de l'once d'or et de la hausse de la production totale d'or.

La part des industries extractives dans le PIB nominal est en hausse de 1,9 points de pourcentage, passant de **12,3%** à **14,1%**.

Le cours moyen de l'or passe de **2 386,3 \$US/Once** en 2024 à **3 438,5 \$US/Once** en 2025, soit une hausse de **44,1%**. De 2016 à 2025, elle affiche un taux d'accroissement annuel moyen de 11,9%.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

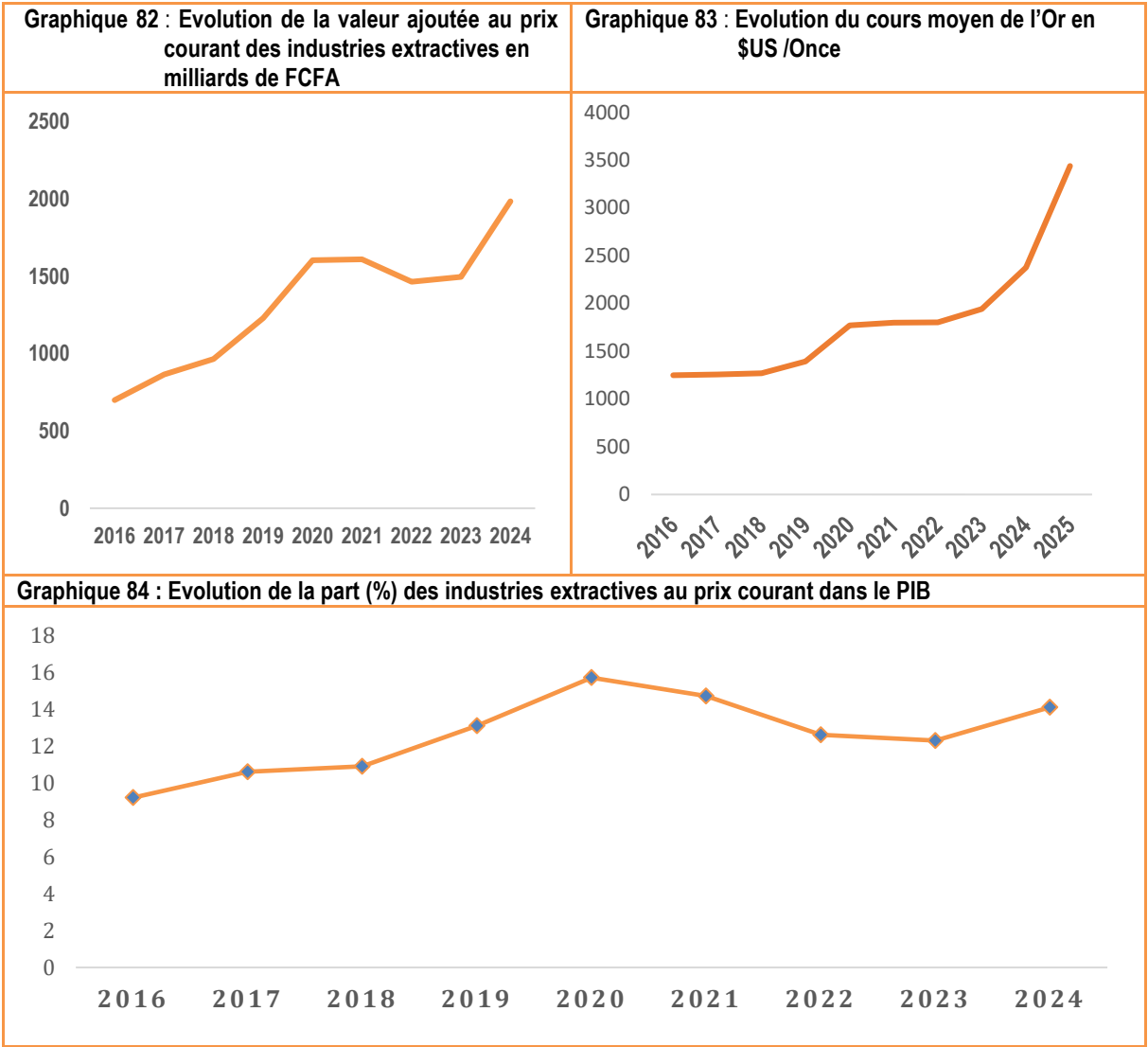
TAMA : $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 22 : Valeur ajoutée des mines et des carrières au prix courant

	Montant en 2024 en milliards de FCFA	TAMA (%))2024/2016	Variation (%) 2024/2023
VA industries extractives	1983,9	13,9	32,7
PIB	14 021,6	7,95	14,9

Source : Annuaire statistique, 2025



6.2 Contribution des mines et des carrières au commerce extérieur

Points saillants :

- ❖ Hausse de **108,8%** des exportations du secteur extractif
- ❖ **91,5%** du secteur extractif dans les exportations totales du pays
- ❖ **99,9%** des exportations du secteur extractif en faveur de l'or

Commentaire :

Les exportations totales nationales s'élèvent à **6 430,5 milliards FCFA** en 2025, en progression de **87,9%** par rapport à 2024. Sur les dix (10) dernières années, elles connaissent un accroissement de **17,6%** en moyenne par an.

S'agissant des exportations du secteur extractif, elles sont en hausse continue depuis 2016 atteignant **5 882,2 milliards FCFA** en 2025. Largement dominés par l'or, les exportations du secteur extractif affichent un bond significatif entre 2024 et 2025 avec une croissance de **108,8%**, résultant de la hausse de la production et de la montée du cours de l'or.

La part des industries extractives dans les exportations totales du pays est en hausse de **91,5%** en 2025, en hausse de **9,1** points de pourcentage par rapport à 2024. L'or représente **99,9%** des exportations des produits du secteur extractif.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

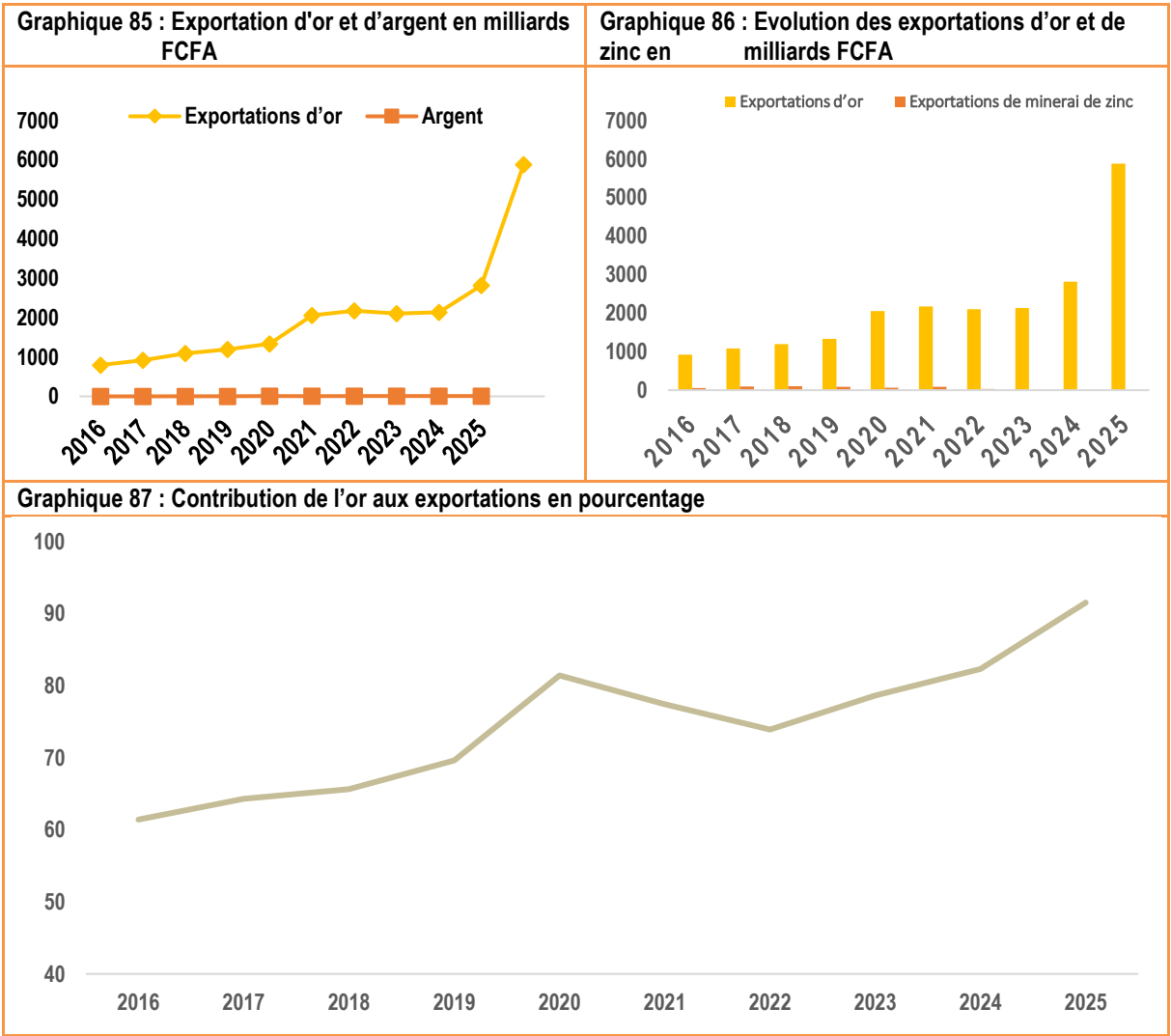
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 23 : Valeurs des exportations des industries extractives

	Montant en milliards FCFA en 2025	Pourcentage en 2025	TAMA (%) 2025/2016	Variation (%) 2025/2024
Exportation de l’or	5 882,2	91,4	22,9	109,0
Argent	3,6	0,1	7,4	2,9
Exportation totale du secteur extractif	5 885,8	91,5	22,1	108,83
Total des exportations du pays	6 430,5	-	17,6	87,9

Source : Annuaire statistique, 2025



6.3 Recettes des mines et des carrières

Points saillants :

- ❖ Accroissement moyen annuel de 19,3% des recettes minières
- ❖ Hausse de **99,3%** des recettes minières de la DGTCP
- ❖ Hausse de **69,6%** des recettes minières de la DGI

Commentaire :

Les recettes de l'exploitation minière sont en hausse de **66,3%**, passant de **591,4** milliards de FCFA en 2024 à **983,6** milliards de FCFA en 2025. Sur la période 2016-2025, les recettes minières ont accru de **19,3%** en moyenne annuelle. La part reversée au budget de l'Etat s'élève à **801,7 milliards de FCFA** en 2025, soit **81,5 % des recettes minières**.

En 2025, les recouvrements de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) dans le secteur minier ont presque doublé, passant de **230,6 milliards de FCFA** en 2024 à **459,8 milliards de FCFA**, soit une hausse de **99,3%**. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation significative (+70%) des redevances proportionnelles et des dividendes qui ont presque quintuplé. En 2025, 302,4 milliards de FCFA soit 65,8% des recettes minières de la DGTCP ont alimenté le budget de l'Etat.

Les recettes recouvrées par la Direction générale des impôts (DGI) au titre du secteur extractif ont connu une croissance de 69,6% entre 2024 et 2025, passant de 231,3 milliards de FCFA à 392,4 milliards de FCFA. Dans la même dynamique, la part de ces recettes destinées au Budget de l'Etat est passé de 213,7 milliards de FCFA en 2024 à 268,8 milliards de FCFA en 2025. Cette tendance haussière est aussi observée sur la période 2016-2025, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 21,2%.

S'agissant des recouvrements de la Direction générale des douanes (DGD) au titre des recettes minières, ils se chiffrent à **131,5 milliards de FCFA** en 2025, en progression de **1,5 %** par rapport à 2024. Sur la période 2016-2025, ces recettes ont accru de 5,9% en moyenne annuelle. En 2025, 99,2% des recettes minières mobilisées par la DGD, soit **130,5 milliards de FCFA** ont alimenté le budget de l'Etat.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

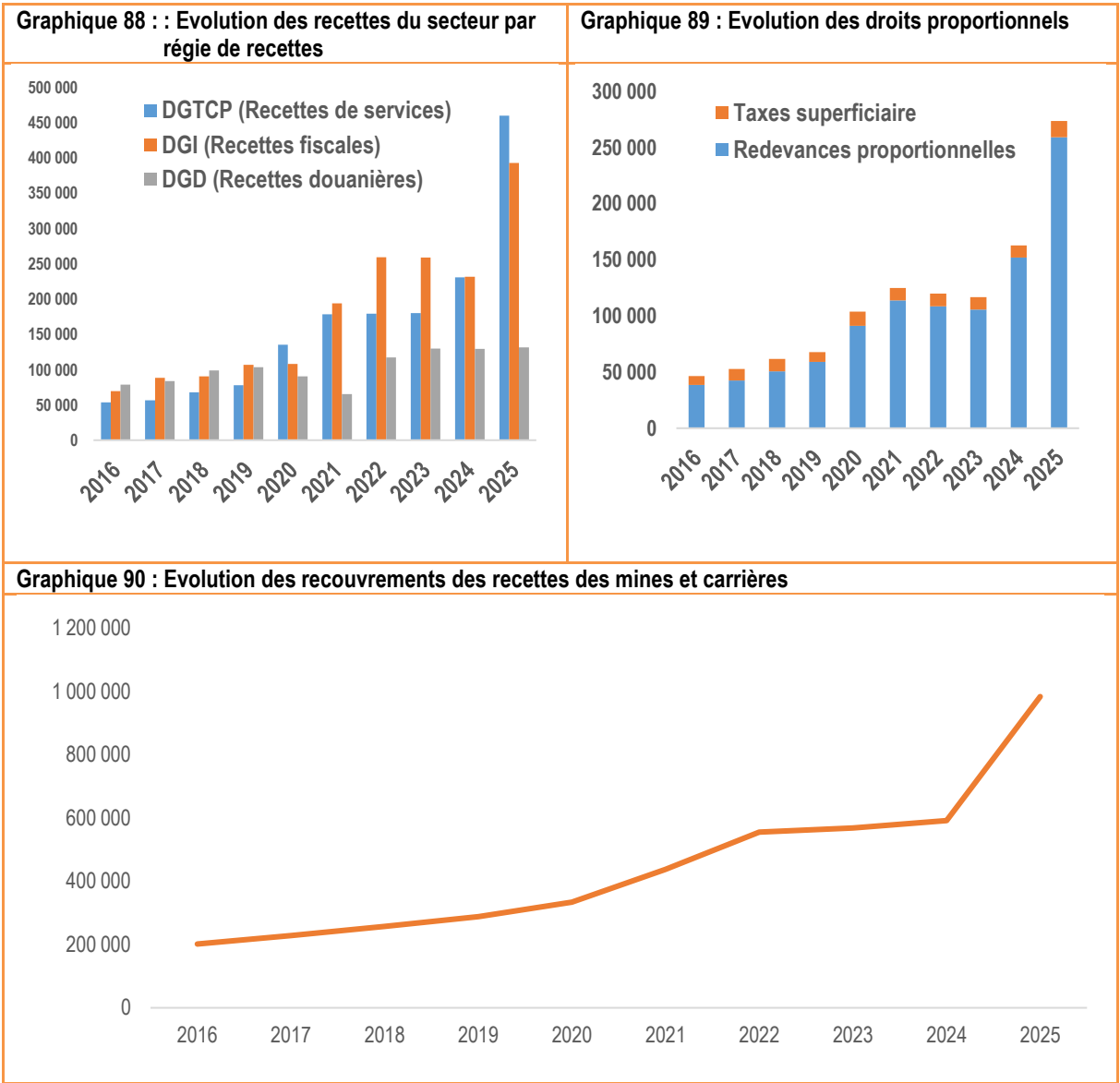
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Tableau 24 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat

Régies de recette	Montant en milliard en 2025	TAMA (%) 2025/2016	Variation (%)2025/2024
DGTCP	459,8	27,0	99,3
dont budget Etat	302,4	-	-
DGI	392,4	21,2	69,6
dont budget Etat	368,8	-	-
DGD	131,5	5,9	1,5
dont budget Etat	130,5	-	-
Total des recettes minières	983,6	19,3	66,3
dont budget Etat	801,7	-	-

Source : Annuaire statistique, 2025



6.4 Fonds minier de développement

Points saillants :

- ❖ Hausse de **51,9%** du FMD
- ❖ Accroissement de **63,7%** de la contribution du FMD au FSP

Commentaire :

Sur la période 2019-2025, le FMD affiche une tendance globale haussière, passant de 29,83 milliards FCFA à 85,7 milliards FCFA, avec une croissance annuelle moyenne de **19,2%**. Cette tendance est marquée par trois phases :

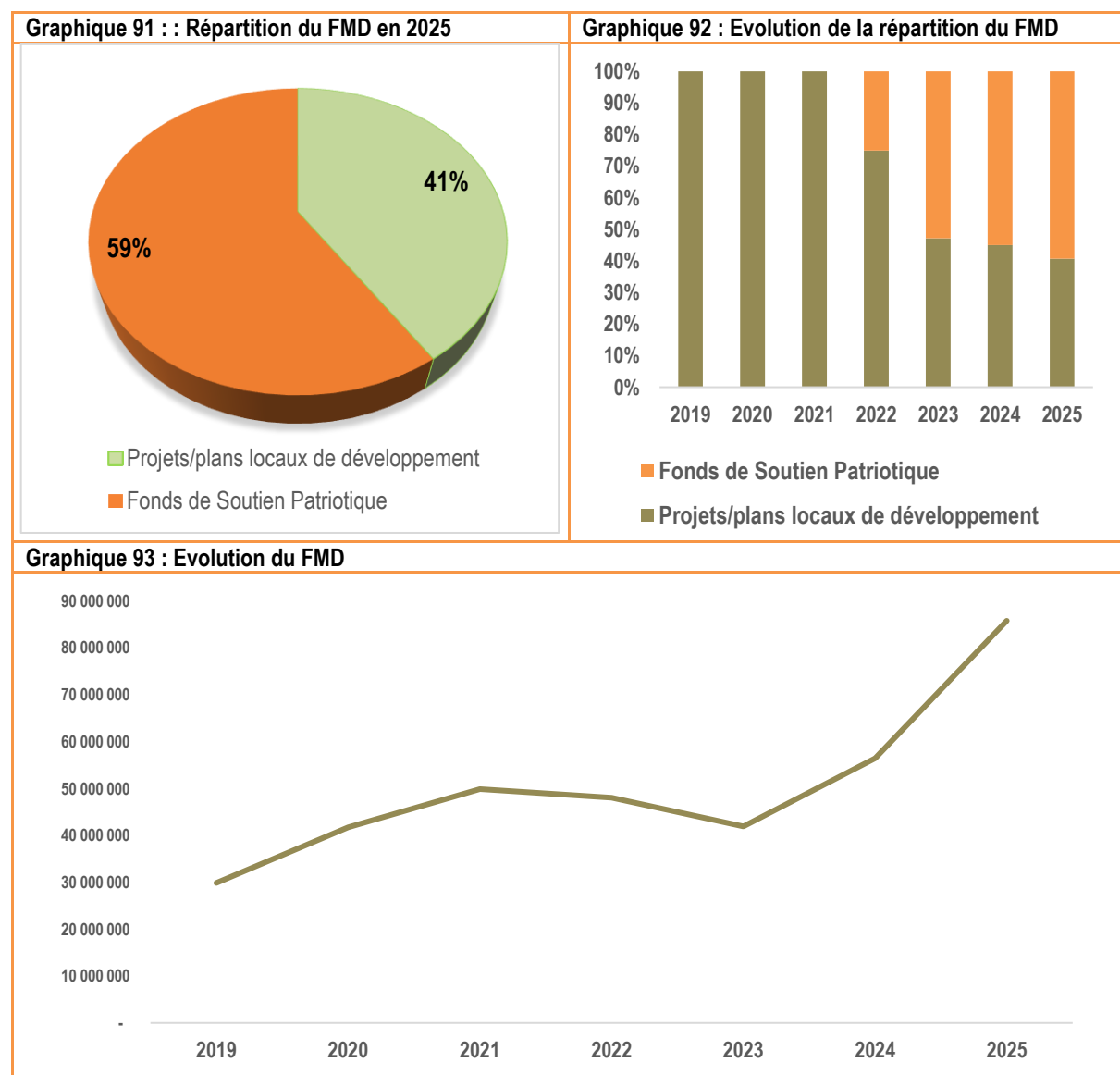
- une première phase de croissance à partir de 2019 atteignant 49,8 milliards FCFA en 2021, soit un accroissement de 67,1% ;
- une baisse à partir de 2021 pour se situer à 41,9 milliards FCFA en 2023 ;
- une seconde phase de croissance de 104,6% de 2023 à 2025 pour atteindre 85,7 milliards FCFA en 2025.

Le montant du FMD affecté au FSP est passé de 31,0 milliards FCFA en 2024 à 50,8 milliards FCFA en 2025, soit un accroissement de **63,7%**. Il représente **59,3%** du montant total du FMD en 2025.

Tableau 25 : Fonds Minier de Développement

	Montant en 2025 (millier de FCFA)	Variation 2025/2024	TAMA en %
Projets/plans locaux de développement	34 891 385	37,5%	2,6%
Fonds de Soutien Patriotique	50 829 646	63,7%	61,6%
Total FMD	85 721 031	51,9%	19,2%

Source : Annuaire statistique, 2025



Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2025.

Synthèse méthodologique

L'élaboration du Tableau de bord 2025 s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'information sectorielle, en appui aux orientations stratégiques du Plan RELANCE (2026 – 2030). Ce document, complémentaire à l'annuaire statistique, permet un suivi de l'évolution des indicateurs clés à travers une approche analytique et graphique facilitant la lecture, la comparaison et la prise de décision. Il constitue un instrument stratégique de pilotage, de redevabilité et d'orientation des politiques publiques dans les domaines énergétique et minier.

Les données utilisées pour sa conception proviennent des structures centrales, rattachées du MEMC et d'autres structures partenaires. Ces données sont collectées suivant des procédures administratives, validées techniquement par les structures productrices, puis consolidées par la DGEES conformément aux normes statistiques en vigueur.

La sélection des indicateurs repose sur des critères méthodologiques rigoureux : pertinence stratégique, stabilité documentaire, robustesse analytique et capacité explicative. Les variables retenues couvrent un horizon temporel d'au plus dix (10) ans, économique, institutionnel et social incluant la production industrielle, les dotations budgétaires, le taux d'électrification, les abonnements, les retombées économiques et les dynamiques territoriales.

Les données sont traitées par des méthodes statistiques, parmi lesquelles figurent le calcul du taux d'accroissement moyen annuel (TAMA), les variations relatives et absolues, les répartitions géospatiales et sectorielles. Ce traitement est assorti de contrôles croisés avec les référentiels nationaux, assurant la cohérence, la traçabilité et la fiabilité des séries.

La structuration du document répond à une logique thématique, facilitée par l'usage de tableaux synthétiques, de graphiques évolutifs et de commentaires analytiques. Cette architecture vise à rendre les données compréhensibles, exploitables et directement mobilisables par les décideurs publics, les partenaires techniques et les usagers institutionnels.

La coordination de l'élaboration est assurée par la DGEES dans un cadre participatif et pluridisciplinaire. Des réunions techniques de cadrage, des répartitions par domaine d'expertise et des relectures croisées ont permis d'aboutir à un produit statistique structuré, rigoureux et conforme aux attentes du Ministère.

Le présent Tableau de bord 2025 réaffirme l'engagement du MEMC en faveur de la performance sectorielle, de la transparence et de la redevabilité. Sa méthodologie d'élaboration incarne une volonté de rigueur, d'ouverture et d'alignement aux standards nationaux et internationaux en matière de gestion de l'information publique.

GLOSSAIRE

Activité minière : l'opération de prospection, de recherche ou d'exploitation de substances minérales.

Autorisation : l'acte délivré par l'Administration des mines compétente pour la prospection, l'exploitation, le transport, le traitement, la transformation et la commercialisation de substances de mines ou de carrières.

Date de première production commerciale : la date à laquelle la mine atteint une période continue de production de soixante jours ou la date de la première expédition de la production minière à des fins commerciales.

Exploitation artisanale de substances de carrières : Ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales classées en substances de carrières et à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et procédés manuels. Elle n'utilise pas d'équipements ni d'énergie mécanique et n'est pas fondée sur la mise en évidence préalable d'un gîte ou d'un gisement.

Exploitation artisanale de substances de mine : l'ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales classées en substances de mine et à en récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et procédés manuels et traditionnels. Toutefois, l'usage d'un minimum de mécanisation (concasseur, broyeur, concentrateur gravimétrique) et d'énergie électrique est autorisé. Elle n'est pas fondée sur la mise en évidence préalable d'un gîte ou d'un gisement.

Exploitation : l'opération qui consiste à extraire d'un gîte naturel des substances minérales pour en disposer à des fins commerciales et comprenant, à la fois, l'exploitation proprement dite et éventuellement l'installation et l'utilisation de facilités destinées à l'écoulement de la production.

Exploitation semi-mécanisée : l'ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales et à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et quelques moyens mécaniques dans la chaîne des opérations. Elle est fondée sur une évaluation sommaire de ressources minière.

Exploitation minière à petite échelle : l'exploitation de petite taille qui regroupe la petite mine, l'exploitation semi-mécanisée, l'exploitation minière des haldes et terrils de mines et de carrières et l'exploitation artisanale.

Gisement : le gîte de substance(s) minérale(s) exploitable(s) dans les conditions économiques du moment.

Groupe de substances minérales : Association naturelle de substances minérales dans un gîte ou gisement donné.

Mine industrielle : le complexe industriel ou semi industriel regroupant les activités d'administration et d'exploitation minière comprenant entre autres :

- toute ouverture ou excavation faite dans le but d'extraire, de découvrir ou d'obtenir une substance minérale ;
- tous travaux, machines, équipements, usine, cité minière, infrastructures industrielles, administratives et socio - culturelles sous ou sur la surface de terrains faisant partie du périmètre d'une exploitation minière.

Minerai : les produits provenant directement d'un gisement et contenant une ou des substances minérales utiles.

Mix énergétique : Le mix énergétique constitue le bouquet énergétique d'un territoire géographique donné. Il désigne la répartition ou la part des « énergies primaires ² » dans la consommation énergétique d'un pays. Il est généralement exprimé en pourcentage pour donner la proportion de chaque type d'énergie selon la source de production.

Famille d'emplois « géologie et mines » comprend les emplois qui concourent à la mise en œuvre de la politique nationale en matière de géologie, des mines et des carrières. Il s'agit des ingénieurs de conception en géologie et mines, des ingénieurs des travaux en géologie et mines et des techniciens supérieurs en géologie et mines

Famille d'emplois « énergie » comprend les emplois qui concourent à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'énergie en l'occurrence les ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie et des ingénieurs d'application de l'énergie.

Prospection : l'ensemble des investigations systématiques et itinérantes de surface par des méthodes géologiques, géophysiques ou autres en vue de déceler des indices ou des concentrations de substances minérales utiles.

Ressources minérales : la concentration de substances minérales identifiées in situ par des données géo-scientifiques.

Réserves : les parties des ressources minérales mesurées et indiquées pouvant être exploitées économiquement sous les conditions du marché au moment de l'estimation. Les réserves sont classées en prouvées et en probables.

Recherche : l'ensemble des travaux exécutés en surface, en profondeur ou aéroportés pour établir la continuité d'indices de substances minérales, déterminer l'existence ou non d'un gisement, en étudier les conditions d'exploitation et d'utilisation industrielle, en vue de déposer une étude de faisabilité auprès de l'Administration des mines.

Royalties : Commission monétaire reversée en fonction d'un pourcentage de chiffre d'affaires.

Société d'exploitation : personne morale de droit national créé en vue de l'exploitation gisement.

Substances minérales : l'ensemble des substances naturelles amorphes ou cristallines, solides, liquides ou gazeuses ainsi que les substances organiques fossilisées et les gîtes géothermiques. Elles regroupent les substances de mines et les substances de carrières.

Teneur : Proportion de substance utile contenu dans un minerai

Titre minier : l'acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions de la présente loi.

Traitement : l'activité de concentration et d'enrichissement du minerai extrait aboutissant à un produit commercialisable.

Renouvellement des titres miniers et autorisations : demande de prolongation de la validité d'un titre ou d'une autorisation consistant en la soumission d'un dossier permettant la vérification par l'administration des mines de l'état d'exécution des travaux durant la période précédente de validité ainsi que les conditions de dépenses minimales afin de juger de la pertinence d'accorder une nouvelle période de validité.

Transfert : la mutation d'un titre minier par cession ou transmission par voie d'héritage ou rachat d'actions majoritaires directement ou indirectement.

² Ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés tels que le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie éolienne, la géothermie, l'énergie nucléaire.

Energie thermique : Energie produite par les centrales thermiques

Energie hydroélectrique : Energie produite par les centrales hydroélectriques

Photovoltaïque: La cellule photovoltaïque est le composant électronique de base, utilisant l'effet photoélectrique. Plusieurs cellules reliées entre elles forment un module solaire photovoltaïque ; plusieurs modules regroupés forment une installation solaire produisant une électricité qui peut être utilisée sur place, ou alimenter un réseau de distribution

La puissance installée : indique la puissance maximale des générateurs d'une centrale ou de panneaux solaires photovoltaïque

Puissance souscrite : la puissance contractée en KW par le client

Réseau Basse Tension : les lignes basses tensions sont les plus petites lignes du réseau électrique qui servent à alimenter les petits consommateurs (ménages, les artisans et les petites industries) en électricité

Réseau Haute Tension : les lignes hautes tensions sont les plus grosses lignes du réseau électrique qui alimentent les gros clients (hôtels, centre de santé, etc..) en électricité et servent de réseau de transport d'une ville à une autre ou à l'intérieur d'une ville

Réseau mixte : Ce sont les lignes qui combinent basse tension et haute tension

Taux d'électrification national : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100

Taux d'électrification national urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100

Taux d'électrification national rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100

Taux de couverture électrique national : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliées par 100

Taux de desserte : Rapport entre la population ayant effectivement accès au service électrique et la population totale des localités électrifiées multipliée par 100

Taux de recouvrement : Pourcentage des créances récupérées.

ANNEXE 1 : Equipe technique d'élaboration du tableau de bord 2025 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières

Superviseur

YONLI Banséli, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles, bansliyonli@gmail.com

Compilation et traitement des données

ZOUGMORE Iliassa, Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation zougilias@gmail.com

SAWADOBO Boukaré, sawadogo.boukar@gmail.com

BAYILI Hyppolite Toudié, toudie.bayili@gmail.com

SOME Dar, somedar@yahoo.com

HIEN Vouombar, hiencyprien@gmail.com

Membres de l'équipe de rédaction

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	E-mail/Téléphone
1	BADOLO Alida	DGESS	alidabadolo@gmail.com
2	BAGRE Mathias	BUMIGEB	mbagre@bumigeb.bf
3	BONKOUNGOU Abdoul – Fatass	SONABEL	abdoufatass.bonkougou@sonabel.bf
4	COULIBALY Drissa	DREMC-GRK	drissacoulibaly@memc.gov.bf
5	DABIRE W. Gildas Alain	INSD	dabire.gildas@yahoo.fr
6	KABORE Wendlamita Luc	DRH	wendlamita1710@gmail.com
7	KIEMDE Joël	ABER	joel.kiemde@aber.bf
8	KONATE Noufou	DGTCP	konamine99@gmail.com
9	LINGANI Abzeta	DGCM	linganiabzetou@gmail.com
10	LINGANI/KI Sima Germaine	ST/CLPI	kisimagermaine@gmail.com
11	MAIGA PBS Jean De Dieu	DGMG	jeandedieumaiga@yahoo
12	MIEN Abdoulaye	IDEM	mienabdoulaye@gmail.com
13	NOUGTARA Mamounata	SP/CTNM-FMD	nougaramai@gmail.com
14	OUEDRAOGO Adama	T-MICA-MEMC	adama.ouedraogo@tresor.gov.bf
15	OUEDRAOGO Mariam Rose	DGE	mrose.ouedraogo@memc.gov.bf
16	SAKANDE Inoussa	DGD	sakinous@yahoo.fr
17	SALAMBERE/ZERBO N. Yasmina	ANEREE	zebnafr@yahoo.fr
18	SAWADOBO Sayouba	SONASP	sayoub_sawadogo@sonasb.bf
19	SOANGA N'SO Talato	DGESS	soang2016@gmail
20	SOME Bengnimè Rachelle	DGESS	berasome2@gmail.com
21	TRAORE Souleymane	DGF	soultraor46@gmail.com
22	YERBANGA Hiliaza	DGI	yhiliaza@gmail.com
23	ZAKANE Boureima	BNAF	zakane70@gmail.com
24	ZAMPOU Oussou	SG-BE	
25	ZOANGA Inoussa	DGC	zoangainoussa5@gmail.com
26	ZONGO Bruno K.	SP-ITIE	zbruno24@gmail.com

ANNEXE 2 : REFERENCES D'ACCES AU TABLEAU DE BORD 2025 DU MEMC

Afin de faciliter l'accès à l'ensemble des acteurs, ce document est disponible à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), à la Direction des archives et de la documentation (DAD) du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières et sur les sites web suivants ;

- ✓ Ministère de l'énergie, des mines et des carrières : www.energie-mines.gov.bf;
- ✓ Direction générale du cadastre minier : www.ecadastreminier.bf;
- ✓ Bureau des mines et de la géologie du Burkina : www.bumigeb.bf ;
- ✓ Société nationale des substances précieuses : www.sonasp.bf ;
- ✓ Société nationale d'électricité du Burkina Faso : www.sonabel.bf ;
- ✓ Initiative pour la transparence dans les industries extractives : www.itie-bf.bf ;
- ✓ Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique : www.aneree.bf ;
- ✓ Conseil national de la statistique : www.cns.bf;

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Avenue KADIOGO 01 BP 644 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (226) 25 40 78 46 Fax : (226) 25 40 78 70

Courriel : dgessmemc@gmail.com

Site web : www.energie-mines.gov.bf